

MARS 2012

N°110

CHARTRES Votre Ville

HIPPODROME

REPRISE DE LA SAISON
DES COURSES



www.chartres.fr

Retrouvez
toute l'actualité
de votre ville,
vos démarches en ligne,
le conseil municipal,
l'agenda culturel, ...
sur votre site internet

chartres.fr

Plus d'informations sur nos
différents rendez-vous :



Ce QR Code est à flasher avec votre
Smartphone. Il renvoie directement
vers le site Internet de la Ville de
Chartres!

Téléchargez l'application
flashcode directement depuis votre
Smartphone.



Retrouvez toute l'actualité sur chartres.fr





En attendant le printemps...

La période hivernale est à présent derrière nous. Après une vague de froid soudaine et intense, Chartres reprend des couleurs. Si la Ville a su déployer les moyens humains et techniques pour venir à bout d'un manteau neigeux persistant, il faut aussi saluer l'initiative des Chartrains qui ont été nombreux à déneiger devant leurs portes, comme le leur demande la loi. Un grand merci à tous !

Au trot !

Le dimanche 4 mars prochain, la saison des courses reprendra à l'Hippodrome de Chartres. Une bonne occasion pour le magazine de la Ville de consacrer un dossier spécial à la société des courses, qui fêtera cette année ses 80 ans. Quand la ruralité trotte en ville, c'est précisément à cet endroit que turfistes et amoureux du cheval se rassemblent, pour de vrais moments de fête mêlant plaisir du jeu et suspens de la compétition. Un spectacle méconnu de nombreux chartrains que nous souhaitons vous faire découvrir.

Projets d'avenir

Après l'expérience du parrainage des jeunes par les élus lancée dans le quartier de Beaulieu l'année dernière, c'est au tour de la Madeleine ! A la demande des jeunes du quartier, qui souhaitaient eux aussi bénéficier d'une aide en termes d'insertion professionnelle, une réunion publique s'est tenue fin janvier à la MPT de la Madeleine. Bilan : une quinzaine de nouvelles inscriptions au dispositif. Aujourd'hui suivis par un parrain issu de l'équipe municipale, ces jeunes se sont remis sur le chemin de l'emploi.

Tout un programme

C'est encore la période des vacances scolaires, l'occasion de sortir en famille. Retrouvez la programmation du Théâtre de Chartres, des théâtres du Seuil, de Poche, Portail Sud, ainsi que les animations proposées à la médiathèque, au conservatoire de musique ou au cinéma *Les enfants du paradis*. Par ailleurs, participez aux nombreux événements initiés par les associations chartraines. Ce mois-ci : l'opération « Phare avec Julie », le vide-grenier du comité St Pierre ou encore le semi-marathon de l'ASPTT.

Enfin, découvrez les animations proposées par les MPT ou les activités sportives proposées par la Ville pendant les vacances.

Il se passe toujours quelque chose à Chartres !

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

» Patrimoine

12

- La Porte Guillaume et son association



» Social

16

- Parrainage des jeunes de la Madeleine par les élus



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :
COURSE DE TROT MONTÉ À L'HIPPODROME DE CHARTRES.

INFORMATION :
en RAISON DES VACANCES SCOLAIRES,
IL N'Y AURA PAS DE PERMANENCE D'ÉLUS
Le MARDI 6 MARS.

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 110
MARS 2012
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE
COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
LUCAS JACQUEMIN
MAXIME GUILLON
SEBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE FABREGUE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

» Sport

32

- Manu Abreu (FCC) : 2 saisons pour monter



» Animation/Spectacle

28

- Requiem de Berlioz : Dans les coulisses d'un géant



» Dossier

6

- Hippodrome : Quand la ruralité trotte en ville



» Culture

40

- Théâtre de Chartres : Programmation



Quand la ruralité trotte en Ville...



Le dimanche 4 mars, les amateurs de courses hippiques retrouveront, avec plaisir, la piste de l'hippodrome de la rue du Général Beyne. Parfaitement intégrée parmi les 16 sociétés de la Fédération des courses d'Ile-de-France et de Haute Normandie (classée deuxième après Rouen), la Société des Courses Hippiques de Chartres reste la plus importante de la Région Centre et continue, grâce au dynamisme de ses membres, sa progression dans la hiérarchie des sociétés de province.

Loin des pistes de Longchamps et Chantilly, où le galop et les paris fous l'emportent, l'Hippodrome de Chartres cultive la tradition des courses de trot, où l'esprit rural et l'amour du cheval l'emportent bien souvent sur l'appât du gain. Jean Trideau, Chargé de la communication de la société de courses, ne cesse de

le répéter : « *Le trot, plus qu'une allure, c'est une culture !* »

La société des courses de Chartres fête ses 80 ans

Fondée en 1932 par le Docteur Vétérinaire Gaston Cachemback, un passionné de courses, la Société des Courses Hippiques de Chartres est aujourd'hui un centre de courses important et

réputé en France, un lieu sacré pour les turfistes et les amoureux du cheval. Lors d'une réunion dominicale, ce sont 1000 à 1500 personnes qui se déplacent dans cette fête populaire organisée autour du spectacle hippique. Car plus que le jeu, c'est l'amour de la tradition agricole et l'amour du cheval qui priment.

« La Vieille Dame Chartraine », qui a toujours été active, fêtera cette année ses 80 ans. Un anniversaire qui donnera lieu, le 22 septembre prochain, à une grande manifestation festive.

A mi-chemin entre le centre d'entraînement de Grosbois (Seine et Marne), qui est le plus grand centre d'entraînement de trotteurs en France (entre 40 et 50 entraîneurs), et les départements de l'ouest : l'Orne, la Mayenne et la Sarthe, qui sont les départements où les entraîneurs de trotteurs sont les plus nombreux en

France, l'Hippodrome Chartrain bénéficie d'une localisation de choix. Tous viennent faire courir leurs chevaux à Chartres pour les préparer au Temple du trot mondial : l'Hippodrome de Vincennes.

Les présidents successifs, Jean Lechesne, François Vorimore et aujourd'hui Jean Thirouin, restent, avec les membres de leur Conseil d'Administration respectif, les acteurs de l'évolution rapide de cette société. Elle se situe aujourd'hui parmi les plus importantes de l'hexagone. Ce sont 14 rendez-vous annuels qui attirent les nombreux compétiteurs et spectateurs des environs, dont 7 « Réunions Premium » c'est-à-dire les réunions qui font l'objet d'une retransmission en direct sur la chaîne Equidia.

Equidia... Chartres sous les projecteurs.

Pour une société de courses qui n'a que 14 réunions annuelles, avoir 7 « Premium » (ex PMU) témoigne d'un excellent niveau. Tous les turfistes de France et d'Outre-Mer ont la possibilité de jouer sur les épreuves chartraines qui comptent, à chaque réunion, une moyenne de 8 courses.

A chaque retransmission, c'est l'image de Chartres qui est diffu-

sée et vue par 600.000 personnes en moyenne. Pour la ville, il y a une importance en termes d'image car c'est le seul évènement qui fait l'objet d'une retransmission régulière et en direct sur une chaîne câblée... La Cathédrale y est d'ailleurs très souvent prise en ligne d'horizon.

L'équipe d'Equidia vient s'installer à Chartres à chaque réunion Premium. Ainsi, c'est une vingtaine de personnes qui vient s'ajouter à l'équipe de la société chartraine déjà composée de 40 personnes les jours de

courses (commissaires, vétérinaires, maréchal ferrant, entraîneurs, personnel des entrées et des guichets...)

Cette filière participe de toute évidence à la vie et au développement de l'espace rural. Dans la Région Centre, ce sont près de 2000 emplois qui sont concernés par l'activité du cheval de course et de loisir.

Parlons jeu...

De nombreux turfistes vous diront « *Il n'y a rien de commun entre les courses et le loto. Les courses, c'est un jeu réfléchi.* »

Et c'est certain, le pari hippique n'est pas un pari comme les autres. Il appartient à cette culture qui rassemble tous ceux qui se recon-

« *Le trot, plus qu'une allure, une culture !* »
Jean Trideau



naissent dans le monde du cheval. C'est un jeu intelligent, réfléchi, où le hasard laisse la place à l'analyse. Il faut connaître les chevaux, leurs origines, leurs points forts, leur parcours, etc... pour espérer être un bon turfiste !

Les chevaux, eux, sont considérés comme des sportifs à part entière. Entraînés comme des coureurs de 100 mètres, ils sont soumis aux mêmes contraintes que des sportifs de haut niveau et leur contrôle est strict.

Chaque course qui se déroule sur un hippodrome occasionne un contrôle anti-dopage. Les commissaires règnent en maîtres sur

Repères

Société de courses

hippiques : Association Loi 1901 où l'Etat est très présent, par l'intermédiaire de 3 ministères :

le Ministère des Finances, de l'Agriculture, de

l'Intérieur. L'Etat vérifie l'activité des sociétés de

courses en permanence ce qui est normal compte tenu des sommes très importantes que manient les sociétés de courses hippiques (même de province). En Italie, en Allemagne et en Belgique, l'Etat s'est désengagé de l'organisation des courses...

Les dérives ont été immédiates et les courses ne fonctionnent plus du tout. Les courses françaises sont certainement les plus saines et les mieux gérées d'Europe. C'est un vrai modèle, au même titre que la Suède.



Jean Trideau
(Chargé de la communication de l'Hippodrome)



Jean Thirouin (Président)



Course de trot attelé.



Salle des paris

leur hippodrome et choisissent les chevaux qu'ils souhaitent contrôler. Cela peut être le 1^{er} comme le dernier. Des prélèvements sont également effectués sur des chevaux à l'entraînement ou lors de qualifications... La fraude est donc impossible dans ce sport. Dans le code des courses, le contrôle est permanent, afin de garantir l'authenticité du résultat pour les 6 millions de joueurs du dimanche que l'on compte en France.

Cap sur l'avenir !

Afin de permettre le développement de l'urbanisation chartraine, l'actuel site de l'hippodrome devra libérer l'espace qu'il occupe actuellement pour se déplacer dans un endroit qui devrait favoriser davantage encore ses ambitions.

Avec seulement 1003 mètres de piste, le site actuel est privé de la course la plus importante, et qui attire les foules : le quinté. Avec 1200 mètres de pistes requises, le quinté pourra faire son apparition à Chartres... Une sorte de « Première division » de la course hippique dont l'hippodrome sera certainement pourvu à terme, lors de son déplacement.

Quelques chiffres

En France

26000	éleveurs
27000	chevaux à l'entraînement
2000	entraîneurs
74000	emplois directs liés aux courses
17300	courses par an
238	sociétés de courses (hippodromes) loi 1901 réparties sur 68 départements
653	millions d'euros pour la filière cheval
1	milliard d'euros pour les collectivités nationales
5,9	milliards aux parieurs

Dates des réunions

Dimanche 4 mars, 11h	réunion PREMIUM (ancienne PMU)
Dimanche 18 et 25 mars 13h30	
Dimanche 8 avril, 15h	réunion PREMIUM
Dimanche 29 avril, 13h30	réunion
Vendredi 4 mai, 12h	réunion PREMIUM
Lundi 25 juin, 12h	réunion PREMIUM

Entrée : 5€ - programme et parking compris.

Entrée gratuite lors des réunions de semaine du Lundi au Samedi.

Portrait

Le Fabuleux destin de Fabien Gence

Originaire du quartier de la Madeleine, cet enfant du pays a réalisé un rêve de gosse. Il est aujourd'hui jockey professionnel en trot attelé et monté.

Tout jeune, il s'essaie au centre équestre de Georges Doublier « Chartres Equitation » pendant les vacances scolaires. « *A l'époque ce n'était que du loisir, mais c'est à ce moment que j'ai fait la connaissance de l'animal fabuleux qu'est le cheval.* »

Son père, passionné de courses, l'emmène régulièrement à l'Hippodrome de Chartres, où, avec ses yeux d'enfant, Fabien se prend au jeu de la compétition et du suspense de la victoire. « *C'est à ce moment et à cet endroit précis que j'ai mordu !* ». Il est alors régulièrement embarqué dans le coffre d'un 4x4 qui suit les commissaires des courses... il y a rapidement sa place permanente et ne rate plus une course.

Après sa troisième au Collège Victor Hugo, il prend le chemin de la Maison Familiale de Vimoutiers (Orne) où il est en contrat en alternance. Il apprend enfin tous les filons du métier. De l'élevage au dressage, en passant par l'entretien et l'entraînement aux courses, il commence réellement à dompter l'animal. Il décroche son BEP puis son BAC agricole.

À 23 ans, ses 50 courses victorieuses le placent au rang de professionnel. Aujourd'hui âgé de 27 ans, il a déjà près de 10 ans de courses derrière lui et 100 victoires !

Actuellement dans un centre d'entraînement à Angers, il s'occupe d'une cinquantaine de chevaux à l'entraînement et à la préparation aux courses en plus de l'élevage : « *Je fais tout ! Même les naissances !* »

Déterminé depuis son plus jeune âge, il parle de son métier avec passion : « *Je suis tout le temps dedans. Mon objectif est de me mettre à mon compte, monter ma propre écurie et que cela marche.* »

Le regard plein de nostalgie, il

insiste sur l'implication de ses parents dans son ascension. « *Mes parents ont tout fait pour que j'y arrive. Mon père m'a fait découvrir ce monde merveilleux et tous les deux m'ont ensuite accompagné, à chaque étape de mon apprentissage. Je suis fier aujourd'hui d'être arrivé aussi loin... pour eux !* »

Quand on lui dit « *On dit de vous dans le milieu que vous êtes une graine de champion...* » Il répond avec modestie « *Vous savez, ce sont les chevaux qui forment les hommes.* »

Et lorsque l'on évoque l'Hippodrome de Chartres : « *Dès que je viens courir à Chartres cela me fait quelque chose. C'est un endroit particulier pour moi. L'endroit où est née ma passion. C'est aussi l'hippodrome tremplin par lequel tout jockey doit passer pour tester ses qualités avant d'aller courir à Vincennes. Je serai présent avec un très grand plaisir le 4 Mars prochain pour la reprise de la saison des courses.* »

À droite sur la photo :
Fabien Gence

Gestion durable

Quand la ville réutilise

Chacun connaît les grands chantiers de Chartres. Mais les financer n'est possible que grâce à une gestion économe au quotidien. Ainsi les services techniques de la Ville réhabilitent et réutilisent. Exemples.

Des Chartrains se rappellent peut-être qu'il y eut place Châtelet un « Marché aux Veaux » couvert. Quand cette structure métallique fut démontée en 1938, elle ne fut ni jetée ni détruite, mais en partie remise en place sur le site des Perriers, dévolu aux services techniques de la Ville de Chartres. Elle fait aujourd'hui encore l'objet d'attentions particulières puisque des travaux en cours vont lui donner une nouvelle jeunesse.

Cet exemple ancien de gestion durable est aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Le développement durable n'est plus un slogan, mais bien une pratique encouragée par la municipalité. Ainsi les services techniques demandaient depuis longtemps que les véhicules qui servent au nettoyage de la ville, et qui contiennent d'importantes quantités d'eau, « ne couchent plus dehors » car l'eau de leurs cuves gèlait en hiver. Il fut décidé d'investir dans un nouveau hangar. Coût : 400 000 euros au bas mot.

C'est alors que les techniciens du bureau d'études remarquèrent que l'on devait détruire à Beaulieu l'ancienne salle de boxe. Après étude, celle-ci a été démontée et remontée aux Perriers, où elle va accueillir les véhicules en question, mais aussi les éléments des



71 CHARTRES. — Marché aux Veaux et le Tramway. — LL.

Gangloff — Chartres



L'ancien Marché aux Veaux réhabilité.

chalets en bois qui servent notamment au marché de Noël. On y a même trouvé la place pour installer prochainement une cuve de 75 000 litres qui récupérera l'eau de pluie tombée du toit du hangar. Celle-ci ira alimenter les véhicules de la propreté municipale, et servira en outre à l'arrosage des espaces verts.

Au bout du compte, la Ville aura économisé près de 100 000 euros sans compter les économies à venir.

Dans le même esprit, les services techniques ont démonté une autre structure métallique, toujours à Beaulieu, qui abritait l'ancien boulodrome. Remontée aux Perriers, elle accueillera le mobi-



L'ancienne salle de boxe réhabilitée.

lier urbain jusque-là stocké à l'air libre et exposé aux intempéries, d'où des économies d'entretien et un allongement de la vie des matériels.

Opération déneigement... Merci !



Cette année, la vague de froid soudaine en a surpris plus d'un. Toutefois, les services de la Ville mais aussi les Chartrains eux-mêmes ont su relever avec succès le défi imposé par un manteau neigeux qui a tenu une longue semaine...

Pour le déneigement manuel, ce sont 30 agents qui, de 5h à 8h du matin pendant toute la période critique, ont déneigé ou déglacé les abords des écoles, crèches, le cheminement de la Gare à la Place des Epars, la place de l'hôtel de Ville, le Boulevard Chasles, etc...

A partir de 8h du matin les lundi, mardi et mercredi, 90 à 110 agents ont été déployés dans toute la Ville, puis 50 agents à partir du jeudi.

Pendant toute la période difficile et jusqu'à la remise en circulation totale du réseau routier et des voies piétonnes, un poste de commandement (PC) neige spécifique a été actif. Le PC neige a évalué la situation quotidiennement, en relation avec Météo France, la Police Nationale et Municipale et les autres gestionnaires. Il a engagé les moyens mécaniques et manuels sur les si-

tes tout en prenant en compte les demandes ponctuelles arrivant au 44.44.

A noter cette année la modernisation du matériel avec notamment l'utilisation de fraises à neige pour réaliser des cheminements piétons. Le parc matériel devrait évoluer en 2012 pour améliorer encore davantage notre efficacité d'intervention en centre-ville.

En tout, ce sont 190 tonnes de sel qui auront été répandues mécaniquement par les services de la Ville, et 30 tonnes de façon manuelle. Un travail pénible effectué dans des conditions extrêmes qu'il convient de saluer.

Un grand merci aussi aux Chartrains pour leur sens civique et leur implication volontaire pendant cette semaine d'intempéries. Nombreux sont ceux qui ont déneigé les trottoirs, ce qui a facilité de façon notable le travail des services de la Ville.

À tous, un grand merci !



Se déplacer à vélo : oui ! Mais pas n'importe comment...

Ces fiches d'information seront accrochées sur les vélos stationnés en ville à l'occasion de 4 campagnes de prévention ciblées (en 2012).

Le but est de sensibiliser les cyclistes et d'expliquer les comportements à respecter lors de nouveaux aménagements cyclables par exemple, car tout n'est pas permis. L'incivisme détériore la politique cyclable mise en place par la Ville et nous espérons que cette pédagogie éclairera nos cyclistes pour un meilleur partage de la rue!



La Porte Guillaume et son association. Une dynamique

La récente assemblée générale de l'Association *Porte Guillaume* a rappelé l'actualité 2011 de la Porte Guillaume.

Le 18 juin dernier, lors de l'inauguration du chemin des Carriers de la carrière de Berchères-les-Pierres à la Porte Guillaume, le député-maire Jean-Pierre Gorges avait posé la première pierre de la restitution de la Porte, affirmant ainsi la volonté de la Ville de reconstruire la Porte Guillaume. Le choix d'un chantier école donne en outre l'opportunité à des jeunes de s'intéresser et de s'initier aux métiers du patrimoine.

Au cours de l'année passée, plusieurs visites des fouilles archéologiques ont été organisées pour le public, mettant en valeur l'importance des vestiges qui remontent à l'époque romaine. Daniel

Labauve et Jacques Chevallet, membres actifs de l'association, ont également recueilli les témoignages des habitants qui ont connu la Porte Guillaume et le désastre d'août 1944.

25 août 2012 Fête de la Saint-Fiacre

Depuis le Moyen Age jusqu'au 20^e siècle, la fête de la Saint-Fiacre animait à la fin de l'été le quartier de la Porte Guillaume, où de nombreux commerçants et artisans étaient installés.

La volonté de l'Association est de faire revivre cette manifestation traditionnelle. A travers animations et ateliers, vous y redécouvrirez les métiers médiévaux, comme la taille de la pierre ou la frappe de monnaies.

Rendez-vous le samedi 25 août prochain à la Porte Guillaume.

Les fouilles, qui ont été poursuivies pendant l'été, ont permis de révéler les chambres de tir vers le grand fossé. En parallèle, les barbacanes sud et nord ont continué à être dégagées.

Pour 2012, le calendrier s'enrichit. Ces activités de découverte du site sont maintenues, et de nouvelles autres les complètent. Une journée en Bourgogne au château de Guédelon et à la carrière d'Aubigny est programmée le samedi 12 mai, ainsi qu'une réinstauration de la fête de la Saint-Fiacre, manifestation traditionnelle, dont une première édition se tiendra le samedi 25 août.

Bernadette Jouachim, présidente de l'Association *Porte Guillaume*, «est heureuse que l'association participe à une meilleure connaissance du patrimoine chartrain et au développement de sa valorisation, en particulier dans la basse-ville».





Journée en Bourgogne

L'Association organise le samedi 12 mai une journée au château de Guédelon et à la carrière d'Aubigny.

A Guédelon, une visite privilégiée du chantier permettra de découvrir les techniques de construction du Moyen Age et donc de mieux comprendre le chantier-école envisagé pour la Porte Guillaume.

Un repas médiéval sera servi avant de partir pour les carrières de pierres d'Aubigny où aura lieu une démonstration de taille et d'assemblage.



Nom

Adresse

Tél :

Nb de placesX60=

Coupon d'inscription et règlement à l'ordre de l'Association Porte Guillaume et à renvoyer avant le 1^{er} avril 2012 :

Association Porte Guillaume
Hôtel de Ville de Chartres
Place des Halles
28012 CHARTRES
(dans la limite des places disponibles)

Conférence organisée par les Amis de la cathédrale :



La clôture du chœur de la cathédrale de Chartres : joyau Renaissance en perspective de restauration.

Vendredi 23 mars à 18 heures, à la Maison Saint Yves, 1 rue Saint Eman

Lors de cette conférence, une approche historique, artistique et iconographique sera menée par Mme Françoise Jouanneaux, chercheur à l'Inventaire général, puis Mme Irène Jourd'heuil - conservateur des Monuments historiques - présentera le contexte et le projet de restauration.

Commandée à Jehan de Beauce au tout début du XVI^e siècle, cette clôture de pierre d'environ cent mètres de long, avait pour objet d'isoler le chœur liturgique auquel les laïcs n'avaient pas accès.

L'ensemble constitue un chef d'œuvre et une référence majeure de la sculpture religieuse française ; sa restauration et sa mise en valeur s'inscrivent à la suite des travaux actuels menés sur les peintures murales du déambulatoire.

Subventions aux écoles privées.

Objectif atteint

En 2001, la municipalité avait décidé, conformément à la Loi, de rétablir l'égalité de traitement entre les élèves des écoles publiques et des écoles privées. Le Conseil Municipal avait donc voté une montée progressive des subventions aux écoles privées. L'égalité est aujourd'hui rétablie.



Le Conseil Municipal vote chaque année les subventions aux écoles privées, maternelles et élémentaires, situées sur le territoire de la ville de Chartres. Leur montant est calculé par élève, puisque très logiquement la Ville de Chartres ne subventionne que les élèves chartreins. Il appartient aux directeurs des écoles concernées de prendre l'initiative de contacter les communes où vivent leurs autres élèves.

En 2001, lorsque l'actuelle majorité municipale est arrivée aux affaires, la Loi n'était pas respectée, qui demande l'égalité de traite-

ment entre les deux systèmes scolaires. Mais la situation financière de la Ville était telle alors que les élus décidèrent de combler le handicap progressivement.

Aujourd'hui, pour la troisième année consécutive, les montants versés par élève sont les mêmes, car les services de la Ville ont calculé que le soutien municipal avait désormais atteint le niveau de parité demandé par la Loi.

«*Il s'agit bien évidemment de fonctionnement*», observe Karine Dorange, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires. «*En effet, nous ne prenons pas en compte*

la question des investissements, que la Ville effectue au seul bénéfice des écoles publiques, toujours selon les termes de la Loi.»

Les deux tableaux ci-contre montrent l'effort accompli depuis l'an 2000. Le premier retrace l'évolution de la situation par élève, le deuxième indique l'évolution des sommes globales. Remarquez que ces dernières varient non seulement en fonction de l'élévation du montant des subventions, mais aussi selon le nombre des élèves chartreins scolarisés chaque année.

Quand Saint-Jean fait son cirque



Une école n'est pas seulement un lieu d'enseignement, c'est aussi un lieu de vie animé et ouvert sur le monde.

Dotations par élève (en euros)

	maternelle	élémentaire
2000	407,19	192,24
2001	419,39	198,03
2002	488,60	230,80
2003	516,80	248,80
2004	549,42	264,06
2005	589,90	264,50
2006	648,50	293,00
2007	710,00	321,00
2008	750,00	339,00
2009	768,00	345,00
2010	804,00	364,00
2011	804,00	364,00
2012	804,00	364,00

Subventions versées depuis 2000 (en euros)

	maternelle	élémentaire
2000	102 205,02	82 085,71
2001	98 556,00	88 123,91
2002	127 524,60	96 474,40
2003	138 502,40	104 744,80
2004	149 442,24	113 017,68
2005	163 732,20	119 811,70
2006	165 652,80	137 019,20
2007	167 802,00	146 822,00
2008	176 471,60	150 609,40
2009	186 847,20	153 277,80
2010	190 752,00	149 300,00
2011	184 354,10	152 244,70
2012	190 548,00	154 336,00



L'école Saint-Jean et ses 416 élèves bénéficieront du 12 au 31 mars prochains de l'implantation d'un chapiteau de cirque dans l'enceinte même de leur école. Cinq galas clôtureront les stages d'initiation. Chacun d'eux verra d'abord les enfants, les élèves, montrer ce qu'ils auront appris, puis les professionnels du cirque Georget faire la démonstration de tous leurs talents et de leurs savoir-faire. Plus de 2200 personnes passeront sous ce chapiteau pour saluer à leur manière cette belle aventure formatrice et éducative. Ce projet Cirque connaîtra ainsi sa troisième édition dans l'école Saint-Jean, après les épisodes réussis de 2001 et de 2007.

La Direction et les enseignants souhaitent que ce travail amène chaque élève à découvrir ses capacités de dépassement, de risque et d'habileté, tout en créant par le spectacle une émotion chez l'autre, le spectateur. A noter que le cinquième gala sera réservé à un public d'anciens.

**Ecole Saint-Jean, 22, rue du Faubourg Saint-Jean.
Renseignements téléphoniques : 02 37 21 57 01.
www.ecolesaintjean.com**

[retrouvez le reportage vidéo sur \[chartres.fr\]\(http://chartres.fr\)](#)

Parrainage des jeunes par les élus

La Madeleine devient filleule



La réunion publique du 27 Janvier dernier à la MPT de la Madeleine, a permis à une quinzaine de jeunes de rencontrer un élu/parrain qui l'accompagnera dans toutes les étapes de son parcours vers l'emploi. Un nouvel engagement des élus de la Ville autour de l'insertion professionnelle.

L'opération pilote qui a fait ses débuts dans le quartier de Beaulieu s'est révélée efficace et les résultats sont très encourageants. De nombreux jeunes parrainés ont trouvé des formations, d'autres ont signé des contrats de travail temporaire ou encore des CDD, l'un d'entre eux a même créé son entreprise. Sur les 47 jeunes inscrits à Beaulieu, 36 ont trouvé une première issue positive à leur démarche.

Face à ce succès, c'est à la demande des jeunes du quartier de La Madeleine eux-mêmes que l'opé-

ration parrainage a gagné ce nouveau quartier. Ils considéraient comme une injustice le fait que l'on s'occupe de Beaulieu et pas immédiatement de leur quartier. Mais il était normal de lancer l'expérience du dispositif à Beaulieu, quartier en pleine ré-urbanisation, dont les jeunes souffraient cruellement du manque de travail.

A la Madeleine, ils n'étaient pas nombreux quand la réunion a débuté. Puis c'est petit à petit qu'ils sont venus écouter le Maire et les élus venus leur parler du dispositif du parrainage.

A la différence de Beaulieu, ce sont surtout des jeunes femmes qui étaient présentes. Toutes et tous ont pu faire part de leur situation et exprimer leurs besoins en matière de recherche d'emploi, certains avec de vrais bagages, d'autres souffrant d'un manque de qualification ou d'expérience. Jean-Pierre Gorges a rappelé que *« les élus sont des éléments complémentaires mais qu'ils ne peuvent pas tout faire. La motivation des jeunes et leur rigueur dans ce contrat de parrainage doit être la base ! »*

Le Député-Maire reconnaît que, *« le système n'est pas parfait, mais il a le mérite d'exister en plus des autres structures dédiées à l'insertion professionnelle. Et ces rencontres sont importantes car elles permettent d'établir un diagnostic autour de la question suivante : aujourd'hui, à 20 ans, on fait quoi pour s'en sortir ? »*

Une question à laquelle les élus prendront le temps de répondre dans les faits, avec chacun de leur filleul, au cas par cas, avec toujours la même maxime : *« si l'on en sauve un seul, l'opération n'aura pas été inutile. »*

Inscriptions

**Auprès de Bouchra Douhabi
à la Maison de l'Emploi
13, Place des Halles
28000 Chartres
Tel : 02.37.91.63.33
www.mee-chartres.fr**

Un élu de référence pour le parrainage !

Jean-Jacques Bourzeix, Conseiller Municipal délégué à la sécurité des bâtiments, ne prend pas sa tâche à la légère. Depuis que le dispositif du parrainage des jeunes par les élus a été mis en place, il suit quasi-quotidiennement 25 personnes (!) qu'il compte bien remettre sur le chemin de l'emploi.

Sur ses 25 filleuls, il en a rencontré 10 lors de l'opération parrainage de Beaulieu. Sur les 10, aujourd'hui, 7 travaillent. Sur les 4 rencontrés à la Madeleine, 1 est en CDD, 2 seront en contrat de qualification dès juillet, et le dernier est en contrat de professionnalisation pour acquérir de l'expérience.

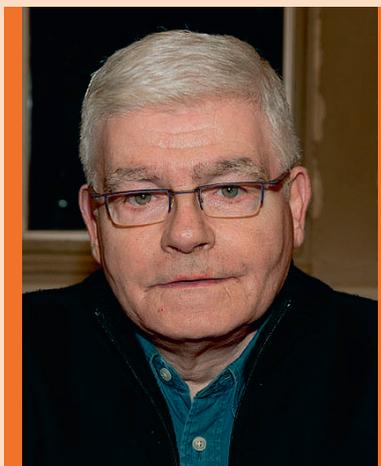
Les 11 autres, « *ce sont des personnes que je suis en dehors du dispositif. Ce ne sont d'ailleurs pas forcément des jeunes. Il s'agit parfois de drames de la vie qu'il faut accompagner, parfois ce sont des jeunes qui sont sortis du système scolaire et n'ont rien, mais il peut aussi s'agir de gens qualifiés qui ne trouvent pas d'emploi. Toutes les histoires sont différentes.* »

Depuis 12 ans, Jean-Jacques Bourzeix est à la retraite mais a un emploi du temps digne d'un chef d'entreprise ! En plus de son activité de Conseiller Municipal, il met tout son temps au service de l'insertion professionnelle. Il dispose d'un vrai réseau d'entreprises et d'une parfaite connaissance du tissu économique chartain, ce qui lui permet de trouver des solutions appropriées à chacun des profils qu'il rencontre.

« *L'idée du parrainage est formidable mais c'est aussi énormément de temps. Je m'occupe d'eux le samedi*

et même le dimanche et une fois qu'ils sont sous contrat, je continue à les suivre pour m'assurer que tout se passe bien. Mon objectif est de transmettre aux autres ce que j'ai eu dans ma jeunesse. J'ai d'ailleurs fini ma carrière dans l'enseignement (directeur de formation dans le secteur hôtelier) pour transmettre ce goût du travail. »

Au cours de la réunion de la Madeleine, Jean-Pierre Gorges a nommé Jean-Jacques Bourzeix « *Elu Référent* » du dispositif de parrainage, afin de saluer son implication et sa grande disponibilité pour ces jeunes.



Jean-Jacques Bourzeix

71 ans
Bac Scientifique
BTS hôtellerie
Licence en droit et psycho
40 ans de carrière professionnelle, dont 15 ans dans la formation et l'insertion.
Retraité en 2000.
Elu en 2001, réélu en 2008.



Parole de filleule

Diana a un parcours à la fois riche et compliqué. Née à Chartres, elle part vivre avec ses parents à Rotterdam alors qu'elle n'a que 8 ans. Ayant toujours voulu vivre en France, c'est en juillet 2010 qu'elle décide de renouer avec sa ville natale en revenant vivre à Chartres. A 26 ans, la Cap-Verdienne hébergée par sa grand-mère peine à trouver un emploi.

Témoignage

« *Il y a un an et demi, je me suis lancée dans une formation d'hôtesse de l'air à Paris mais j'ai vite abandonné car la profession me paraissait difficile à concilier avec une vie de famille stable. Sans emploi, je ne savais pas vraiment dans quelle voie je voulais m'orienter. J'avais beaucoup d'idées et de projets mais je ne savais pas comment les concrétiser, comment prendre les choses dans le bon ordre.*

« *Une amie m'a encouragée à assister à la réunion de parrainage de la Madeleine. Je suis venue par curiosité et j'ai compris que cela pouvait être une solution pour moi. Lors de la réunion, j'ai discuté longuement avec Jean-Pierre Gorges qui m'a orientée vers Karine Dorange (NDLR : adjointe en charge des affaires scolaires et des sports). Ils ont été très rassurants. J'ai senti que je pouvais leur faire confiance. Tout de suite, ils ont réussi à mettre en évidence mes atouts, les choses qui font que mon profil peut être intéressant pour un tas d'entreprises, surtout le fait que je sois trilingue (NDLR : français, anglais, hollandais).*

« *Karine Dorange est aujourd'hui ma marraine. On a beaucoup discuté. Je lui ai donné tous les détails de mon parcours ainsi qu'un CV et une lettre de motivation. C'est un bon début et j'espère qu'elle réussira à m'aider. Car avoir un travail aujourd'hui fera de moi quelqu'un d'indépendant. »*

A Chartrexp, les 28, 29 et 30 mars

Les seniors à la fête!

Les Chartrains de plus de 65 ans sont invités au banquet annuel offert par la municipalité chartreuse, les 28, 29 et 30 mars prochains à Chartrexp.

Au programme, accueil musical de 11h30 à 12h30, repas, animation dansante de 14h30 à 15h30. De 16h à 17h30, l'orchestre Thierry Tacinelli présentera un spectacle en cinq tableaux sur le thème «Le cinéma», avec 15 artistes sur scène. Outre l'animation de soirées de prestiges, Thierry Tacinelli accompagne en studio de nombreux interprètes confirmés et se produit en première partie de spectacle de chanteurs renommés.

Les doyens seront mis à l'honneur par Jean-Pierre Gorges, député-maire, lors de ces moments de fête. Ambiance et bonne humeur assurées!



Retrouvez toute les activités seniors sur chartres.fr



POLE GERONTOLOGIQUE 17 rue des Perriers

Le pôle gérontologique vous accueille... Suite

Dans le précédent numéro de *Votre Ville*, la Ville de Chartres et son Centre Communal d'Action Sociale vous ont présenté l'ouverture du Pôle Gérontologique municipal dédié au maintien à domicile des personnes âgées. Nous vous avons alors présenté le Service de Soins Infirmiers à Domicile.

Vous y trouverez également les Services d'Aide à Domicile, le Service Restauration et la Téléassistance.

Le Service d'Aide à Domicile,

c'est l'accompagnement par une personne qualifiée pour aider une personne retraitée ou en situation de handicap à effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne ou l'entretien de son cadre de vie. Tél. 02 37 18 47 20.

Le Service restauration c'est la certitude de pouvoir bénéficier d'un repas équilibré préparé par la Restauration Collective du Bassin Chartrain et livré à domicile par le service portage des repas ou consommé sur place dans un foyer restaurant.

Tél. 02 37 18 47 45.

La Téléassistance est une présence permanente à vos côtés par l'intermédiaire d'un système d'appel branché directement sur votre ligne téléphonique. Si vous êtes une personne isolée, le CCAS vous propose également une garde de clés sécurisée pour une ouverture de votre domicile en cas d'urgence.

Tél. 02 37 18 47 45.

90 agents communaux au tableau d'honneur



«*Vous êtes un capital précieux*»

Salle comble au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville, le 3 février dernier où 90 agents travaillant à la Ville de Chartres, au CCAS et à Chartres Métropole, depuis 20, 30 ou 35 années, ont été mis à l'honneur par Jean-Pierre Gorges, député-maire. «*Je vous félicite. Je*

salue votre dévouement et la chance de la Ville de Chartres de compter sur des collaborateurs de grande qualité. J'ai des échos très favorables des habitants de Chartres et de l'agglomération. Votre expérience est un capital précieux pour la Ville. Je suis à l'écoute de vos propositions et idées afin d'améliorer la qualité du ser-

vice public pour une population qui attend toujours plus. Vous avez une mission importante».

44 agents ont reçu la médaille d'argent pour 20 ans de services, 31 pour 30 ans de services et 15 pour 35 ans de services.

Les agents à l'honneur

ASSAYAG Irène, BALLAY Thierry, BARGET-LASNIER Béatrice, BAZIN Roger-Paul, BLANCHARD Ghislaine, BOISSET Bruno, BOUFENGHOUR FATIMA, BRAY Martine, BRET Marie-Claude, CAVIN Philippe, CERVANTES MORALES Anne, CHOUPART Sylvie, DANDREL Dominique, DARMIGNY Bertrand, DEBON Sylvie, DELECAMBRE Marie-Thérèse, DRUART Daniel, ESPOSITO Sophie, FERRON Martine, FLEURY Gérard, FOURBET Laurent, FREMONT Philippe, GALLIOT Martine, GIMALAC Simonne, HALLOUIN Nicole, HAMET Florence, JOYEUX Didier, KNODERER Brigitte, (†) LABAT Jean-Claude, LANTENOIS Patricia, LOISEAU Christelle, MALHEURTY Jean-Claude, MARTIN Celine, MAURIN Marie-Annick, MOUS Christiane, OLIVIER Pascal, PLANCHE Sylvie, POIDRAS Jean-Robert, POIRRIER Dominique, SKAPSKI Patricia, TACHAT Sandrine, TEMPLIER Danielle, VAYER Bernadette, VIGUIER Christine, BASSIERE Marie-Christine, DANDREL Jean Michel, FREY Gilles, LEMOINE Marie-José, LEMOINE Michel, MACHUREZ Gérald, MARTIN Nicole, MONCHATRE Josiane, PEPPER Sandra, RAPICAULT Régine, ROBERT Patrick, TAILLANDIER Régis, THENAISIE Jean-Cyrille, VALLIER Christiane, VALOT Claire, BENACH Thierry, BLIN Josiane, BRIERE Didier, CHAMPION André, CHARRON Bernard, CHEVALIER Patrice, CHEVILLON Christian, CRAMPOND Frédéric, CRITON Pascal, DUVAL Didier, FOUCAULT Patricia, GALLOPIN Jean-Luc, GAUTIER Dominique, HUWART Bernadette, JACQUET François, JOLIET Catherine, LAMY Jean-Marc, LAVIE Mireille, LE METAYER Isabelle, LEBLANC Patricia, LECACHEUR DANIEL, MARTINEZ Eric, MORICE Didier, NEVEU Isabelle, PAUMIER Alain, PERRAULT Hervé, PLAULT Jean-Michel, ROSAMOND Martine, TECHER Micheline, THIVOLLET Corinne, VIVIEN Nicolas

Jusqu'au 9 mars

Les vacances dans les Maisons Pour Tous



Accueil assuré pour les jeunes dans les Maisons Pour Tous durant les vacances de février, avec, à la clé, de nombreuses activités sportives et de loisirs les matins et après-midis.

A LA MAISON POUR TOUS DE SAINT CHERON

2, rue de la Mare à boulay
Tél. : 02 37 23 40 72

Jeudi 1^{er} mars
Matin : patinoire
Après-midi : piscine

Vendredi 2 mars
Matin : jeux de société
Après-midi : bowling

Lundi 5 mars
Matin : accueil libre
Après-midi : futsal

Mardi 6 mars
Matin : jeux de société
Après-midi : multisports

Mercredi 7 mars
Sortie

Jeudi 8 mars
Matin : patinoire
Après-midi : cinéma

Vendredi 9 mars
Matin : bilan. Jeux. Repas
Après-midi : accueil libre

A LA MAISON POUR TOUS DE BEL AIR

4 allée du Berry
Tél. 06 15 55 59 16

Jeudi 1^{er} mars
Sortie à la journée au zoo de Beauval

Vendredi 2 mars
Matin : accueil
Après-midi : tournoi de poker

Lundi 5 mars
Matin : accueil
Après-midi : squash/badminton

Mardi 6 mars
Matin : patinoire
Repas avec les jeunes
Après-midi : cinéma

Mercredi 7 mars
Matin : accueil
Après-midi : escrime

Jeudi 8 mars
Matin : multisports en salle
Après-midi : piscine

Vendredi 9 mars
Matin : patinoire
Après-midi : goûter et grands jeux

A LA MAISON POUR TOUS DE BEAULIEU

2 place de Beaulieu
Tél. 02 37 23 40 69

Jeudi 1^{er} mars
Matin : tennis
Après-midi : bowling

Vendredi 2 mars
Journée Culturelle : visite du château de Versailles

Lundi 5 mars
Matin : accueil libre : jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong
Après-midi : futsal

Mardi 6 mars
Matin : escrime
Après-midi : gym/trampoline

Mercredi 7 mars
Matin : hockey sur glace
Après-midi : piscine de «l'Odysée»

Jeudi 8 mars
Journée découverte : Cité des Sciences et de l'industrie – Film à La Géode

Vendredi 9 mars
Matin : cuisine
Après-midi : cinéma

A LA MAISON POUR TOUS DES HAUTS DE CHARTRES

5 rue des Hauts de Chartres
Tél. 02 37 23 40 70
06 09 31 18 65

Jeudi 1^{er} mars

Matin : tournoi de poker
Après-midi : multisports

Vendredi 2 mars

Matin : jeux d'opposition
Après-midi : cinéma

Lundi 5 mars

Matin : accueil (ping pong, baby foot, billard...)
Après-midi : foot en salle

Mardi 6 mars

Matin : patinoire « L'odyssée »
Après-midi : piscine « L'odyssée »

Mercredi 7 mars

Matin : activités au choix
Après-midi : bowling

Jeudi 8 mars

Matin : squash
Après-midi : cuisine

Vendredi 9 mars

Bilan des vacances
Préparation des activités pour les prochaines vacances.

A LA MAISON POUR TOUS DE LA MADELEINE

Mail Jehan de Dunois
Tél. 02 37 88 45 00

Jeudi 1^{er} mars

Matin : squash et badminton
Après-midi : cinéma

Vendredi 2 mars

Matin : jeux divers
Après-midi : tournoi kinect sports

Lundi 5 mars

Matin : accueil (jeux de société, billard, baby-foot,...)

Après-midi : tournoi handball

Mardi 6 mars

Matin : patinoire à « L'odyssée »
Après-midi : BMX

Mercredi 7 mars

Journée camp des loges (PSG)

Jeudi 8 mars

Matin : tournoi au choix
Après-midi : piscine « Odyssée »

Vendredi 9 mars

Matin : jeux de société
Après-midi : bowling

[Téléchargez le programme des activités sur \[chartres.fr\]\(http://chartres.fr\)](#)



Vacances sportives

Programme pour les 7/17 ans

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/17 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

INSCRIPTIONS

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres, pour les résidents chartrais :
mercredi 22 février de 17h45 à 19h45;
pour tous : le jeudi 23 février de 17h45 à 19h45 et les lundi 27 février et lundi 5 mars de 9h30 à 11h30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription. Dès lors aucun remboursement ne sera effectué.

Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone. En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.



7/9 ans

Activités
10h/12h

Activités
14h/17h

Jeudi 1er mars	Tir à l'arc Escalade	Gymnastique Trampoline
Vendredi 2 mars	Trampoline Escalade	Tir à l'arc Lutte
Lundi 5 mars	Escalade Escrime	Basket Handball
Mardi 6 mars	Tir à l'arc Escalade	Athlétisme Badminton
Mercredi 7 Mars	Escalade Bowling	Hockey Roller
Jeudi 8 Mars	Tir à l'arc Escalade	Gymnastique Trampoline
Vendredi 9 mars	Trampoline Escalade Escrime	Tir à l'arc Lutte

9/12 ans

Activités
10h/12h

Activités
14h/16h

Vendredi 2 mars	Équitation	
Lundi 5 mars	Équitation	
Mardi 6 mars		Escalade
Vendredi 9 mars		Escrime

LIEUX

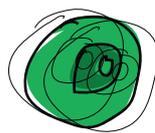
Bowling : départ en bus rue des Épargés devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.

Escalade, escrime : salle de l'Alliance Chartraine d'Escrime, site Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à côté de la gendarmerie RN10.

Équitation : Chartres équitation, route de Nogent-le-Phaye.

Squash : complexe squash, avenue d'Orléans.

Les autres activités se déroulent à la salle Roskopf, rue Jules-Hetzl ou à la salle de la Madeleine, rue des Épargés, quartier de la Madeleine.

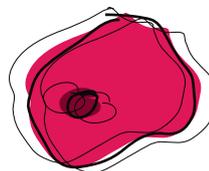


Téléchargez le programme des activités sur chartres.fr



10/14 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Jeudi 1 ^{er} mars	Bowling	Badminton Escalade
Vendredi 2 mars	Tir à l'arc	Escalade Trampoline
Lundi 5 mars	Tir à l'arc	Escalade Trampoline Escrime
Mardi 6 mars	Bowling	Squash
Mercredi 7 mars	Foot en salle Équitation	Escalade Handball
Jeudi 8 mars	Bowling	Badminton Escalade
Vendredi 9 mars	Équitation Tir à l'arc	Escalade Trampoline

13/17 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Jeudi 1 ^{er} mars	Bowling	Escalade
Vendredi 2 mars	Tir à l'arc	Escalade
Lundi 5 mars	Tir à l'arc	Escalade
Mardi 6 mars	Bowling	
Mercredi 7 mars	Équitation	Escalade
Jeudi 8 mars	Bowling	Escalade
Vendredi 9 mars	Équitation Tir à l'arc	Escalade



TARIFS

(encaissement à l'ordre de l'association Madeleine Sports Détente)

Chartrains

Séance de 2 heures 3 €
Séance de 3 heures 4 €

Non Chartrains

Séance de 2 heures 4 €
Séance de 3 heures 5 €

RENSEIGNEMENTS

Direction de la jeunesse
et des sports de la Ville de Chartres
Tél. 02 37 18 47 70
www.chartres.fr

L'occupation du domaine public

Les règles à connaître

L'autorisation de stationnement permet à une personne physique ou morale d'occuper un emplacement sur le domaine public avec un véhicule pour une durée déterminée. Cette autorisation strictement personnelle, précaire et révocable, est délivrée par l'administration municipale (la direction du patrimoine hors zone piétonne, la police municipale dans la zone piétonne).



« Les particuliers ou entreprises qui souhaitent occuper ou intervenir sur le domaine public, ceux qui sollicitent la neutralisation de places de stationnement payantes ou gratuites (ex : déménagement) doivent demander, au moins 10 jours avant le début de l'intervention, un arrêté temporaire de restriction de circulation et de stationnement auprès de la ville de Chartres, par courrier au à la Mairie de Chartres Place des Halles, à l'attention du service de la Direction du Patrimoine « gestion du domaine public », ou par fax au 02 37 88 44 55 », souligne Julien Rousset, responsable des services extérieurs à la Direction du Patrimoine.

Cette demande doit préciser :

- le nom du pétitionnaire ou sa raison sociale,
- sa qualité,
- son domicile (ou son siège social),
- la nature et la localisation exacte de l'occupation, reportées sur un plan,
- la date et le délai envisagés pour

l'exécution de l'intervention.

« Pour les interventions en zone piétonne, les entreprises doivent prendre contact avec la police municipale, rue Chanzy, afin d'obtenir les autorisations nécessaires à l'accès en zone piétonne ».

Le service « gestion du domaine public », composé de deux personnes, est chargé de :

- réaliser des arrêtés temporaires et permanents de circulation/stationnement : plus de 1500 par an,
- réaliser des permissions de voiries : 250 par an,
- traiter des Déclaration d'Intention de Commencer les Travaux : 650 par an.

Toute occupation ou exécution d'ouvrage réalisée sans autorisation constitue une contravention de voirie pouvant entraîner la poursuite de leurs auteurs conformément à l'article R.116-2 du code de la voirie routière.

Toute intervention sur le domaine public routier doit faire l'objet préalablement d'un accord de la Ville de Chartres sous la forme :

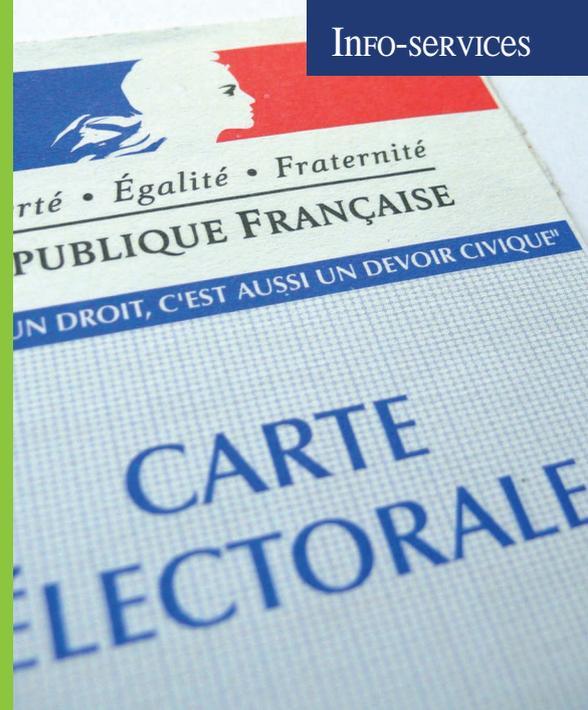
- d'un permis de stationnement ou d'une autorisation temporaire d'occupation du domaine public,
- d'une permission de voirie (sauf dispositions particulières concernant les occupants de droits),
- d'un arrêté de stationnement ou de circulation,
- d'un récépissé de DICT avec l'autorisation de la Ville d'entreprendre les travaux.

Pourquoi faire ces demandes ?

- dans le cadre d'un déménagement, afin d'obtenir une autorisation pour « réserver » l'emplacement de stationnement le plus proche du lieu du déménagement. Il appartiendra au demandeur ayant obtenu son autorisation de mettre en place la signalisation nécessaire sur la place de stationnement ainsi que l'arrêté de stationnement.

- pour permettre au service gestionnaire de connaître la nature des perturbations et des restrictions de circulation qui ont lieu sur le territoire de la Ville de Chartres.

« Cela permet d'une part au service gestionnaire de définir les déviations en cas de demande de rue barrée et ainsi éviter la congestion de certains quartiers, d'autre part de transmettre les informations aux différents organismes officiels (Filibus, Sapeurs pompiers), afin qu'ils connaissent les possibilités de problèmes de circulation sur certains axes », souligne Julien Rousset.



L'inscription des jeunes en vue des scrutins de 2012

Les jeunes atteignant la majorité en 2012 au plus tard la veille du scrutin, bénéficient en principe de l'inscription d'office dans la commune de leur domicile réel, sur la base du recensement militaire réalisé en vue de la journée défense et citoyenneté. Si les formalités de recensement n'ont pas été effectuées (ou l'ont été tardivement) ou en cas de déménagement, il conviendra d'adresser une demande d'inscription volontaire adressée à la mairie avec les justificatifs (pièce d'identité en cours de validité, justificatif de domicile au nom du demandeur ou des parents si le jeune est hébergé chez les parents).

Attention !

Les demandes ne sont recevables que jusqu'au 10^{ème} jour inclus précédant celui du scrutin donc 12 avril 2012 pour l'élection présidentielle et 31 mai 2012 pour les élections législatives.

Prépare-toi pour ta recherche de jobs d'été !

Jusqu'au 9 mars

Le BIJ vous aide dans vos démarches de recherche de jobs d'été.

- Distribution du guide "En piste pour les petits boulots"
- Aide aux CV, lettres de motivation et candidatures spontanées.

Les vendredis 2 et 9 mars de 10h à 12h. Atelier CV, lettre de motivation et recherche de job sur le net, animé par un professionnel de l'emploi. Inscription au BIJ.

Les métiers du social

Le mercredi 21 mars de 14h30 à 16h30. Atelier sur les métiers du social animé par un éducateur spécialisé et une conseillère en Économie Sociale et Familiale.

Les métiers de la petite enfance

Le mercredi 28 mars de 14h30 à 16h30. Atelier sur les métiers de la petite enfance animé par une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire puéricultrice.

Accueil libre, anonyme et gratuit.

Rendez-vous au Bureau

Information Jeunesse
 32, boulevard Chasles
 28000 Chartres
 Tel: 02.37.23.42.32
 Bij28@ville-chartres.fr
 www.chartres.fr rubrique
 "Votre Mairie".

[Retrouvez l'actualité du BIJ sur chartres.fr](#)



Formation BAFA

La Ville de Chartres met en place une formation BAFA en externat à moindre coût.

Pour cela il faut être :

- domicilié à Chartres
- âgé de 17 ans

Déroulement de la formation :

- un stage de formation générale du 21 au 28 Avril 2012 organisé par l'organisme Léo Lagrange.
- Un stage pratique de 14 jours à effectuer entre le 29 Avril 2012 et le 28 Octobre 2012 dans un accueil collectif de mineur ou dans un centre de vacances.
- Un stage d'approfondissement du 29 Octobre au 3 Novembre 2012 organisé par l'organisme Léo Lagrange.

Tarifs pour la formation complète:

- 420€ pour les non boursiers
- 180€ pour les boursiers*

Si cette formation vous intéresse il vous suffit d'envoyer ou de déposer un CV et une lettre de motivation au Bureau Information Jeunesse de la Ville de Chartres entre le 27 Février et le 17 Mars 2012.

Bureau Information Jeunesse

32, boulevard Chasles

28000 Chartres

Tel : 02.37.23.42.32

bij.chartres@ijcentre.fr

bij28@ville-chartres.fr

*Boursiers : Etre lycéen boursier ou étudiant boursier ou demandeur d'emploi non indemnisé ou bénéficiaire du RSA ou non imposition du demandeur (ou de ses parents).

Phares avec Julie

« Opération Tulipes »

La Dame à la Licorne

Programme des expositions

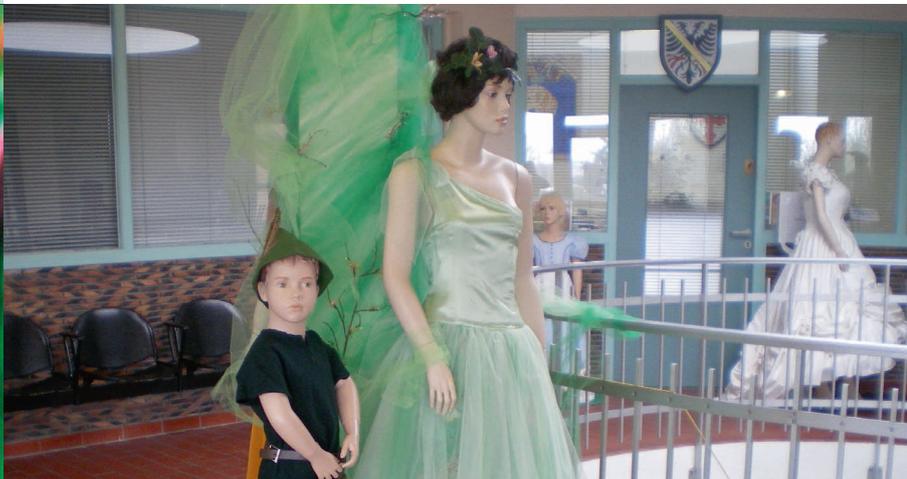
Un bouquet, et vous aidez les enfants atteints de cancer !

OPÉRATION TULIPES

Au profit de l'association "Phare avec Julie" qui accompagne et qui soutient financièrement les familles d'Eure et Loir dont un enfant est atteint par le cancer.

9€ le bouquet (20 tulipes)

21 rue des Rosiers - 28000 LUSANT
02 37 30 77 77
09 62 27 38 77
contact@pharesavecjulie.fr
www.pharesavecjulie.fr



L'Association «Phares avec Julie» organise son "Opération Tulipes" les 30 et 31 mars.

Réceptionnées directement de Hollande le 28 mars, les tulipes commandées seront livrées le 29 mars et les fleurs seront en vente dans différents points de vente les vendredi 30 et samedi 31 mars.

«Grâce à cette vente annuelle, l'association peut soutenir et accompagner toute l'année les familles d'Eure-et-Loir dont un enfant est atteint de cancer», précise Isabelle Faucon, directrice de l'association.

Pour tous renseignements
tél. 02 37 30 77 77.
contact@pharesavecjulie.fr

Les différents points de vente

vendredi 30 mars

- Toute la journée : La Grange du Coudray, La Ferme du Verger, Place des Epars, Place des Halles, Boulangerie Avert.
- Le matin à Illiers Combray Place du Marché.

samedi 31 mars

- Toute la journée : Place des Epars, Place des Halles, Boulangerie Avert.
- Le matin : Place Billard, La Ferme du Verger, La Grange du Coudray, Lycée Efagrir, Intermarché à Maintenon.

Jusqu'au 9 mars

Personnages de contes autour de la Rotonde : Blanche-Neige, Peter Pan, Peau d'Ane entraîneront petits et grands au pays de l'Imaginaire ... Une ronde des contes avec une programmation de contes traditionnels, et d'ateliers de graphisme : dessine ton personnage! (réservations groupes les lundis de 9h à 17h30 au 02 37 36 80 72).

Samedi 10 mars

«La Dame à la Licorne» rend hommage à la Femme en lui dédiant toute cette journée : inauguration d'une exposition présentant les robes de bal à travers les âges, ouverture exceptionnelle de l'atelier de création aux visiteurs, visites commentées sur demande.

Du 8 au 23 mars

Exposition : Robes de bal au fil de l'Histoire dans l'Espace des poètes de la Maison pour tous : d'Aliénor d'Aquitaine à Sissi l'Impératrice : les visiteurs se laisseront emporter dans une valse féérique de dentelles, volants et falbalas qui leur fera battre le cœur et tourner la tête ; à noter dès maintenant dans votre carnet (de bal).

Du 26 mars au 30 avril

Pâques dans tous ses états (du monde : poules, lapins, œufs...). Une exposition qui présentera cette fête telle qu'elle est célébrée à différents endroits de la planète : colombes en Italie, cochons en Angleterre, sorcières en Finlande, Easter Bunny aux Etats-Unis, Bilby en Australie... Bricolages et jeux créatifs seront proposés aux enfants sur le site. (réservations groupes les lundis de 9 h à 17 h 30 au 02 37 36 80 72).

La Dame à la Licorne
Maison pour Tous de la Madeleine - Mail Jean de Dunois - 28000 Chartres.
Tel : 02 37 36 80 72
atelierlicorne@wanadoo.fr
Contact : Jocelyne/ Catherine.

[Retrouvez le reportage vidéo sur la Dame à la Licorne sur \[Chartres.fr\]\(http://Chartres.fr\)](#)



Le dimanche 1^{er} avril à Chartreexpo

Les motos tiennent salon

Biennal depuis 2010, le salon Moto Tous Azimuts de la FFMC28 investit Chartreexpo le dimanche 1^{er} avril. Animations et shows au programme !

Organisé par la Fédération Française des Motards en Colère 28 (FFMC28), le salon Moto Tous Azimuts se tiendra à Chartreexpo le dimanche 1^{er} avril de 9h à 18h. Un grand salon de la moto toutes marques : motos neuves, d'occasion, accessoires et équipements, bourse de pièces détachées.

Pour la première fois à Chartres, le public frémira devant un show moto trial freestyle et FMX présenté par des professionnels français et belges. Back flip garantis ! Démonstrations en fin de matinée et dans l'après-midi.

Au programme, démonstrations de stunt, exposition motos de l'univers de la célèbre BD de motards, Joe BarTeam, sur fond d'ambiance du bar de Joe, présence du Team officiel GMT 94, la moto d'exception qui courra les 14 et 15 avril prochains au Bol d'Or du circuit de Nevers Magny-Cours.

Animations sur place : vente flash sur les stands. Tombola avec de nombreux lots.

Restauration et buvette... « à prix motard » !

Tarif : 5€. Gratuit pour les moins de 14 ans et pour les personnes à mobilité réduite.



Dimanche 1^{er} avril 2012,
Place de l'église Saint-Pierre à Chartres.
Réservé aux particuliers
Tarif : 3 € le mètre linéaire.
L'installation ne pourra se faire qu'après validation de votre inscription auprès du bureau lors de votre arrivée.
Présentation d'une pièce d'identité obligatoire et signature attestation.
Sandwiches, Buvette sur place.

Réservation conseillée :
02 37 30 20 21.

Renseignements :
Moto Tous Azimuts.
Tél. 06 25 40 17 61.
ffmc28@ffmc.fr
www.ffmc28.com



Requiem de Berlioz

Dans les coulisses d'un géant

Œuvre romantique s'il en est, le Requiem de Berlioz est aussi l'une des œuvres les plus impressionnantes du 19^e siècle, écrite pour 450 choristes et 150 musiciens. A l'ombre de ce gigantisme, *Votre ville* s'est glissé dans les coulisses des concerts de mai, qu'organise le Conservatoire de Chartres.



Michel Bienaimé, directeur et chef à la fois

Ce samedi de février, au salon Marceau, le chef a rassemblé plus de 200 choristes et musiciens. On travaille notamment le « Rex tremendae » (Roi d'une majesté redoutable), l'un des moments forts de l'œuvre. Ici, on appelle « Rex », tout simplement. D'emblée, quelques ajustements s'imposent. Il faut dire que les musiciens viennent du froid... Michel Bienaimé, directeur du Conservatoire et chef d'orchestre, les aiguillonne : « *Rex est endormi, réveillez-le!* ». Au fur et à mesure que les musiciens se réchauffent, chœur et cordes s'accordent. On

sent que « Rex » s'anime : les cuivres et les percussions entrent en scène, mais il en faut plus au chef : « *Faites-moi aboyer Rex, faites descendre le ciel!* ». Et soudain, en effet, dans la puissance du chœur et des cordes, dans le grondement des percussions et la vibration des cuivres, le ciel semble se déchirer et s'abattre sur nous... Ce samedi là, « Rex » menace et, à l'entendre, il ne s'agit pas d'un caniche. Frissons garantis!

Le Requiem de Berlioz sera joué à la cathédrale de Chartres les 10 et 11 mai. Il rassemblera le Grand chœur et l'orchestre du Conservatoire de Chartres, l'Orches-

tre symphonique de Chartres, le chœur Jubilate, le chœur du Conservatoire de Dreux, ainsi que des élèves des conservatoires de Paris et Reims.

En outre, une représentation sera donnée en l'église Saint-Louis des Invalides en novembre.

Renseignements :
Conservatoire de musique et de danse de Chartres,
 tél. 02 37 84 04 70

Tarif 10 €, infos réservation :
Fnac 0892683622, 0,34 € min,
France billet : 0825020020



Votre ville a rencontré des jeunes musiciens de l'orchestre

Tiphaine, violoncelliste



«Je suis en 6^e année de violoncelle. C'est mon grand frère qui m'a donné envie, il joue du violon. Ça me plaît beaucoup de préparer ce concert, même si c'est pas facile. Surtout les passages avec des doubles et des triples croches. Ça demande beaucoup de travail, mais on fait des progrès plus vite». Tiphaine est en 6^e au collège Sainte-Marie et pratique, en plus, le patinage, le solfège et, depuis peu, le piano. C'est sa 2^e année d'orchestre.

Grégoire, trompettiste



«Toute ma famille joue d'un instrument, et on a beaucoup de livres ou de documentaires sur la musique. La trompette classique, c'est un coup de cœur : il y a plein de morceaux ou de concertos que j'aime beaucoup. J'adore surtout jouer comme ici, en orchestre symphonique, avec

tous les instruments et notamment les cordes. Quand on y sera, la cathédrale sera pleine, mais je n'ai pas trop le trac. On a encore besoin de travailler, mais on répète tous les vendredis soirs avec l'orchestre, et il nous reste une vingtaine de répétitions avec le chœur. Alors on va y arriver!»

Grégoire est en 5^e au collège Jean-Moulin. Il pratique la trompette depuis 6 ans. C'est sa deuxième année de musique en horaires aménagés.

Antoine et Laura, alti



«On a connu l'alto par une amie qui en fait depuis 8 ans. Faire partie de l'orchestre, c'est sympa, mais ça représente beaucoup de temps : deux heures et demie le vendredi soir, plus une heure d'exercice tous les jours. On aime bien le Requiem, malgré des passages compliqués. Ces concerts, c'est un vrai défi pour le Conservatoire : Berlioz est particulièrement gourmand en effectifs, et en plus l'acoustique n'est pas idéale à la cathédrale. Il va falloir être super précis ! Ça va être un sacré coup de pub pour la ville !

Malgré tout, on préfère le jazz : c'est une expression plus libre, moins contrainte, on s'y amuse davantage».

Antoine et Laura jouent de l'alto depuis 10 ans. Ils sont en seconde au lycée Marceau.

Glorious



Plus que jamais, «Tous à Chartres!»

Tous les ans depuis 1945, la cathédrale rallie de nombreux jeunes adultes à l'occasion de la fête des Rameaux. Cette année, le groupe Glorious apporte une note nouvelle à ce rendez-vous.

Pour plus de 2000 jeunes de la région parisienne et d'Eure et Loir, le samedi 31 mars sera essentiellement une journée de marche sur les routes vers Chartres.

Le dimanche, le point de ralliement sera sans nul doute la place des Épars, où se tiendra le concert du groupe Glorious. Plus grand groupe actuel de rock chrétien français, Glorious, fondé par les frères Pouzin, rencontre depuis plusieurs années un incontestable succès auprès des jeunes catholiques. Leurs titres, comme «Comment ne pas Te louer» ou encore «Nous élevons les mains vers Toi» sont sans ambiguïté. Il s'agit de ce qu'il est convenu d'appeler de la «pop-louange».

**Concert gratuit, dimanche
1^{er} avril à 14h, place des Epars.**

Les Clavecins de Chartres

Film

Ciné
clap

Festival baroque des Clavecins de Chartres

Samedi 24 mars 2012 à 20h30

GF.Haendel – Extraits du Messie
Choeur & Orchestre

Eglise Saint-Aignan - 13€

Ce concert est gratuit pour les élèves du conservatoire de musique de Chartres jusqu'à 18 ans dans la limite des places disponibles et sur présentation d'un justificatif.

Dimanche 25 mars 2012 à 17h30

Les Amours de Zéphyr et Flore

A deux Violes Esgales

Musée des Beaux-Arts - 10 €

31 mars 2012 à 20h30

JS.Bach – H. Purcell

Récital de Clavecin – Francesco Corti

Musée des Beaux-Arts - 10 €

Renseignements Réservations

Téléphone : 06 26 90 33 78 ou

02 37 30 80 38

La location peut également s'effectuer sur place, une heure avant le début du concert.

Les «Clavecins de Chartres» bénéficient du soutien de la ville de Chartres, du Conseil Général d'Eure-et-Loir, du parrainage de Philips Automotive Lighting, et de l'association des Amis du musée des Beaux-Arts.

- tarif réduit à 6 € pour le jeune public de 7 à 18 ans



Le mardi 13 mars à 20h30

à la médiathèque L'Apostrophe,



La Controverse de Valladolid,

de Jean-Daniel Verhaeghe

(France/1992/1h30) sur un scénario de Jean-Claude Carrière

Avec Jean Carmet, Jean-Pierre Marielle, Jean-Louis Trintignant. Les Indiens du Nouveau Monde ont-ils une âme ? Tel est l'objet de la controverse qui oppose en 1550, à Valladolid, capitale de l'Espagne, le chanoine Sepulveda et le dominicain Las Casas.

Une solide réalisation, un débat passionnant...

jeudi 15 mars à 20h15

au cinéma Les Enfants du Paradis, projection et rencontre avec le réalisateur (En partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis).



Fleurs du mal

de David Dusa (France/2010/1h40)

Paris-Téhéran. Une histoire d'amour entre Rachid, jeune Parisien adepte de danse, et Anahita, Iranienne qui vient de débarquer à Paris pour être en sécurité tandis que les émeutes continuent en Iran. Au centre du film, la révolte iranienne vue par les réseaux sociaux (YouTube, Twitter), et une histoire d'amour où, là aussi, les réseaux sociaux sont capitaux.

Le film reçoit de nombreux prix dans les festivals français et internationaux, et tout particulièrement les prix des jurys juniors, pour qui le film est une évidence !

Au départ des Grands-Prés, le 18 mars

Semi-marathon de l'ASPTT de Chartres

15e édition pour le Semi-marathon de Chartres organisé par l'ASPTT, qualificatif pour les championnats de France, qui se déroulera le dimanche 18 mars. Un parcours familial de 5 km est également proposé.

Top départ du semi marathon de Chartres au stade des Grands Prés le dimanche 18 mars à 10h30 pour une course de 21 km 100. Quatre points de ravitaillement, seront à disposition des participants. *«Nouveauté cette année, chaque coureur sera muni d'une puce pour enregistrer son classement et son temps, ce qui facilitera la tâche des organisateurs. Le dernier coureur arrivé, les résultats seront proclamés dans la foulée»*, précise Patrick Esnault, responsable de l'événement.

Avis aux amateurs non licenciés, rendez-vous leur est donné

le même jour à 10h20 pour une course populaire de 5 kms.

Sportifs concernés

Pour le Semi-marathon : coureurs nés en 1994 et avant. 10€ par courrier et 15€ sur place dès 8h.

Certificat médical de moins d'un an obligatoire ou photocopie de la licence.

Course populaire : coureurs nés en 1996 et avant. 5€ par courrier et 8€ dès 8h.

Renseignements : ASPTT Chartres tél. 02 37 21 50 58.

Inscriptions en ligne sur le site : www.topchrono.biz, par

courrier à l'ASPTT Chartres, 4 rue Jean Perrin, 28300 Mainvilliers, ou sur place dès 8h30. asptt.chartres@wanadoo.fr Site internet : <http://chartres.asptt.com>



Le 31 mars, place des Epars

«Bougez votre corps, bougez votre cœur»!

«**C**'est la première fois que le parcours du cœur se déroulera place des Epars, une vitrine plus accrocheuse pour le public», déclare, ravie, Agnès Pedezert, animatrice-responsable du club Cœur et Santé du pays chartrain. L'association qui existe depuis 2004 rassemble près de 190 adhérents. *«Notre club est dynamique et joyeux! Nous avons la chance d'être soutenus par la municipalité chartraine et par le docteur François Rabut, notre parrain, qui s'investit beaucoup»*. A l'actif de l'association, des cours de gymnastique active, de sophrologie, d'aquagym à l'Odysée. La manifestation phare est le *parcours du cœur* ouvert au public le samedi 31 mars à partir de 14h.

A 14h10, Noëlla Guimard, sophrologue, fera une démonstration de chi cung avant le départ de la marche qui débutera à 14h30 avec deux parcours au choix de 4 ou 6km. Second rendez-vous à 15h pour une randonnée à vélo. *«Nous aurons aussi des vélos de démonstration pour les entraînements sur la place des Epars, ainsi qu'un vélo elliptique»*. Départ d'une marche nordique à 15h30.

Les partenaires associés à l'événement : Chartr'Avélo, la Maison du Diabète, Diabète 28, EPGV (gymnastique volontaire), la Croix Rouge, RST28, le CESEL (réseau prévention tabac), la CPAM, la MCD (mutuelle), la Mairie de Chartres.

Une participation de 1€ sera de-

mandée à l'inscription pour la Fédération Française de Cardiologie.

Pour tous renseignements : association Cœur et Santé tél. 02 37 25 32 50 ou 06 16 52 73 34. cœur-pays-chartres@sfr.fr www.fedecardio.com

Prises de tension

L'association Cœur et Santé organise des prises de tension pour tous, les mercredis 18 avril, 13 juin et 10 octobre, de 14h30 à 17h30 dans le hall de l'Hôpital Louis Pasteur au Coudray.

Manu Abreu

Deux saisons pour monter

Il a pris ses fonctions il y a 8 mois à Chartres avec une lettre de mission simple, mais pas facile pour autant : faire monter le FC Chartres en CFA. Rencontre avec Manu Abreu, entraîneur du FCC.



Depuis qu'il a 16 ans, Manu Abreu vit pour le ballon rond. Aujourd'hui entraîneur, il a commencé comme joueur (Red star, Stade de Reims, PSG, aux côtés de pointures comme Roger Lemerre ou Arsène Wenger. Après huit mois au sein du FCC, il s'est construit une première opinion de son nouveau club.

« Le FC Chartres est un club qui a indéniablement du potentiel. Pourtant, quand on regarde son histoire, on remarque qu'il fait le yoyo entre la Division d'honneur et le CFA2. C'est qu'il y a quelque chose qui n'est pas stabilisé. Bien sûr, le club a ses limites financières et structurelles, mais je me suis surtout rendu compte que nos sportifs ont des talents qui ne sont pas valorisés au mieux. Il s'agit donc de mettre "les bons hommes aux bonnes places" ». Manu Abreu nous explique que le club doit confirmer les bases d'un football solide : « Dans sa stratégie, il a une bonne défense. Une fois que nous en

aurons repris la totale maîtrise, les joueurs pourront se faire plaisir en partant à l'assaut du ballon ».

Pour Aziz Benwadih, ancien joueur du FCC resté très proche de l'équipe, le nouvel entraîneur a compris qu'il fallait opérer une restructuration de l'équipe et de son jeu. « C'est quelqu'un d'efficace qui a su faire monter tous les clubs qu'il a entraînés, en procédant à des adaptations, sans bousculer. D'ailleurs, des ajustements ont déjà été opérés dans la formation pour trouver l'équilibre qui devrait permettre aux Chartrains de se confirmer en CFA2, puis de monter ».

Conscient que le football chartrain n'emmène pas son public aussi bien qu'un grand club, l'entraîneur a son idée : « Notre stade n'étant pas le plus confortable qui

soit, nous devons compenser par la qualité de nos matches quand nous jouons à domicile. Pour recevoir, il faut aussi donner. Les investissements suivront quand nous aurons créé la demande. Le public est là, il attend la bonne impulsion pour ne faire qu'un avec son équipe. Il s'agit de remettre le club dans une dynamique résolument positive. Cela, on l'a déjà observé avec les disciplines dans lesquelles Chartres atteint des niveaux nationaux, voire européens. Si la ville n'a pas d'histoire sportive, reprend le coach, rien ne l'empêche de l'écrire maintenant ». Certains n'ont pas hésité. Les entrepreneurs s'engagent de plus en plus auprès des clubs. Le football ne fera pas exception.

Manu Abreu se décrit comme un professionnel rigoureux et exigeant : « Je ne veux pas que mes joueurs se sentent confortables. Il faut qu'ils aient envie d'aller prendre le ballon, de se fixer des paliers à gravir, même si ça demande des remises en question et que ça a l'air de présenter des risques. C'est de

l'investissement sur l'avenir, c'est comme ça qu'ils avanceront et qu'ils entretiendront leur plaisir. Et je suis convaincu que ça marche comme ça dans tous les domaines de la vie ».

Technicien, il ne

se définit pas pour autant comme un pur cartésien : « Tous les sportifs ont un fond de superstition. Pour ma part, je prends toujours la même place dans les vestiaires, et j'avoue que je me signe discrètement avant chaque match. Mais vous ne trouverez pas plus de grigri sur moi que de poule dans mon bureau, désolé ! ».

« Si la ville n'a pas d'histoire sportive, rien ne l'empêche de l'écrire maintenant »

Manu Abreu



Le général Marceau

Un héros et son portraitiste



(1^{er} mars 1769-21 septembre 1796) et Antoine Sergent, dit Sergent-Marceau (1751-1847)

et-Meuse, un visage bruni par la vie des camps et tout-à-fait martial. Je l'ai fait au siège de ce fameux Coblenz [1794], dont il a par deux fois opéré le blocus, et qu'il n'abandonna que lorsque l'armée dut se retirer au-delà du Rhin. Il est jeune et bouillant, dit-on : moi qui le sais capable de commander à ses passions, qui connais son désir d'épargner le sang ; moi qui l'ai vu faire de grandes actions, je lui ai donné une pose calme, qui annonce le sang-froid, la réflexion... Le feu de la place est suspendu... plus d'effusion de

sang, plus de ruines, point d'incendies ni de pillage dans cette ville... J'ai donc peint toutes les vertus de mon jeune ami, guerrier et homme sensible.»

«J'ai peint Marceau dans ce qu'on appelle le bel âge, à peu près un an avant sa mort... Lorsqu'il commença à se faire connaître, Marceau n'avait presque plus rien de l'adolescent que ses concitoyens avaient vu partir avec sa physionomie de jeune fille, ses cheveux rouges, sa peau fine et blanche, particulière aux personnes de cette couleur. A vingt-deux ans, c'était, au physique comme au moral, une toute autre créature, un grand jeune homme bien proportionné et d'une belle prestance ; ses cheveux avaient pris le ton bleu clair (platine) qu'ils devaient conserver ; sa moustache et ses favoris, de même teinte, gardaient le rouge natif à leur base. A vingt-sept ans, c'était un superbe cavalier, que l'on citait parmi les meilleurs de l'armée de Sambre-

A la fin de sa vie, le graveur chartrain Antoine Sergent rappelle à Préault, chargé d'exécuter la statue en bronze de Marceau (1848, place des Epars), sa vision du héros de la Révolution. Sergent, futur député de la Convention, avait tenu sur ses genoux Marceau enfant, et après son mariage avec sa sœur Emira, il se fit appeler Sergent-Marceau.

L'original de son portrait du général chartrain est une gravure sur cuivre (420x316mm), mise en

couleur et portant l'inscription «Sergent Marceau ad vivum pinx et sculp.». L'exemplaire donné à la Ville de Chartres par Emira Marceau provient des premiers tirages réservés par l'artiste, celui acquis par le Musée des Beaux-Arts en 1900 d'une deuxième édition. En 1798, peu après l'exposition universelle de la peinture au Salon de l'an VI, Sergent édite des reproductions destinées à une large clientèle européenne et vendues à Paris, Bâle et Francfort. Il exécute en 1799 une belle imitation en noir de son portrait (527x337mm) avec quelques différences de traitement. Enfin, en 1820, il édite à Milan un portrait en buste joint à ses Notices historiques sur le Général Marceau.

Le portrait montre le guerrier pacificateur, offrant la capitulation à son adversaire. Marceau a sa main droite appuyée sur la garde de son sabre, couverte d'un tissu, le drapeau blanc de la fin des hostilités. Sa main gauche, index levé, invite l'ennemi à comprendre. C'est sans doute cette vision qui fut retenue pour donner au premier lycée de Chartres le nom de Marceau.

Juliette Clément,
présidente de la SAEL
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet,
28000 Chartres
0237369193,
sael28@wanadoo.fr
Cl. AD 28, J. Y. Populu.

Le secteur de la Courtille

épisode 1 : De la profondeur des choses



Fig. 1

Depuis l'été 2011, une opération archéologique est en cours sur le site de l'ancienne piscine municipale de la Courtille. Elle vise à reconstituer l'évolution historique et topographique de ce secteur de la ville.



Fig. 2

Un paysage profondément remanié

La topographie des lieux que connaissent actuellement les chartains est une création récente. Jusqu'à la création du boulevard — qui a lieu au milieu du XVIII^e siècle — le sol à cet endroit était plus bas de près de 10 mètres vers le boulevard de la Courtille et d'environ 6 mètres vers la rue Victor Gilbert. Le terrain présentait alors une déclivité allant de la rue Victor Gilbert vers le boulevard, à l'inverse de celle d'aujourd'hui, et le site se trouvait donc en contrebas du boulevard. Vers 1850 commence le remblaiement de toute cette zone (fig. 1). Après l'apport de plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes de remblais et près de trente années d'efforts, ce secteur forme une plateforme surélevée qui sert d'annexe au marché au mouton avant d'accueillir la piscine municipale.

Une des plus anciennes rues de Chartres

Avant le remblaiement, le terrain comprenait, vers la rue Victor Gilbert, une chaussée bordée de bâtiments. Ces constructions (que la fouille a documentées puis ôtées) étaient principalement les maisons des vigneron

et des maraîchers qui peuplaient le quartier des Bas-Bourgs. Se trouvait aussi un corps de bâtiment faisant probablement partie du domaine agricole des « Grands Noyers » (fig. 2). Il appartenait aux moines de l'abbaye Saint-Père-en-Vallée (actuelle église Saint-Pierre). L'ensemble de ces constructions s'échelonne entre la fin du Moyen-Âge et le XVIII^e siècle. La chaussée, d'origine antique, disparaît sous les remblais vers 1850, après un millénaire et demi d'existence. Elle est alors décalée de quelques mètres vers le sud, c'est l'actuelle partie basse de la rue Victor Gilbert.

Prochain épisode : l'évolution du secteur durant le Moyen-Âge.

Laurent Coulon : Ville de Chartres. Service Archéologie.

Fig. 1 : La masse des remblais déposés dans la seconde moitié de XIX^e siècle. Le niveau du sol vers 1850 correspond au sommet des niveaux sombres dans les paliers du bas (cliché : D. Joly).

Fig. 2 : Le bâtiment est composé de trois pièces dont deux étaient pavées. La première était aussi munie d'une cheminée visible sur la gauche (cliché : C. Ben Kaddour).



Le caniche et la renarde à deux têtes : quand la réalité dépasse la fiction !

Prolongation exceptionnelle du 22 février au 20 mai 2012 avec de nouveaux objets.

L'urne cinéraire d'un petit caniche, Loukim, fut mise au jour dans le jardin de la propriété de ses maîtres.

Un complément d'exposition "30 000 ans d'amis. Les liens entre l'homme et le chien" présente une petite histoire des canidés qui répond aux questions : Le chien descend-il du loup ? Quelle est sa place dans notre société ? Que devient-il après sa mort ?



Nouvelle exposition à la Maison du Saumon

L'aviation en pays chartrain

du 2 mars au 28 avril 2012

L'Office de Tourisme de Chartres accueille, à la Maison du Saumon, une exposition dédiée au monde de l'aviation.



Cette exposition est proposée en collaboration avec les différentes associations locales des sports de l'air : l'Aéroclub d'Eure-et-Loir, le Centre de Vol à Voile de Chartres, l'Association Chartraine de Constructeurs Amateurs d'Aéronefs et l'Espace Houville ULM. L'IUT de Chartres participe également à cette exposition.

Tous ici ont un objectif commun : faire découvrir les plaisirs des sports de l'air, présenter les différentes techniques de vol (Pourquoi et comment ça vole?) mais aussi mettre en exergue les grands projets et les créations dans ce domaine. Notons par exemple le projet de construction d'un avion à propulsion électrique par des étudiants de l'IUT de Chartres ou encore celui d'un planeur-poutre destiné à initier les jeunes de l'agglomération tant aux techniques de construction amateur qu'au vol à voile.

L'exposition sera ponctuée par différents rendez-vous :
Maison du Saumon – Entrée libre.

Les conférences et rencontres :

- **Mardi 13 mars, jeudi 5 et samedi 14 avril à 15h** : Forum avec l'Aéroclub d'Eure-et-Loir – Salon Fulbert de la Maison du Saumon.
- **Samedi 17 mars à 15h30** : Conférence «Pourquoi et com-

ment ça vole?» par l'Espace Houville ULM – Salon Fulbert de la Maison du Saumon.

- **Mercredi 21 mars à 14h30** :

Conférence «Présentation du Brevet d'Initiation Aéronautique» par Monsieur CLEOFORT, enseignant – Salon Fulbert de la Maison du Saumon.

- **Samedi 24 mars à 15h** : Conférence «L'aviation militaire en Eure-et-Loir de 1912 à 1945» par Jean-Pierre Défieux de l'Aéroclub de Chartres

- **Samedi 31 mars à 16h** : Conférence «La construction amateur d'aéronefs» par l'Association Chartraine de Constructeurs Amateurs d'Aéronefs – Salon Fulbert de la Maison du Saumon.

- **Samedis 3, 17 mars et 14 avril de 10h à 12h et 13h à 17h** : Rencontre avec l'Association Chartraine de Constructeurs Amateurs d'Aéronefs – Salon Guy Nicot de la Maison du Saumon.

Les animations :

- **Les jeudis entre 13h et 18h : 8, 15, 22 et 29 mars et 5, 12, 19 et 26 avril** : Animation «Simulateur de vol» par le Centre de vol à Voile de Chartres – Salon Guy Nicot de la Maison du Saumon.

A VOS AGENDAS!

Conférence à la Maison du Saumon

«Les Révolutionnaires Chartrains» par Véronique DOMAGALSKI - **le samedi 10 mars à 14h30.**

Visites à thème :

«L'Eglise Saint-Aignan et le quartier de l'Hôtel de Ville» par Françoise FARAUT - **le samedi 17 mars à 14h30.**

«Raconte-moi l'histoire de Chartres» visite théâtralisée pour enfants – **le samedi 24 mars à 14h30.**

«Rendez-vous gourmands» à la Maison du Saumon par Pierre FOURNIER – L'Îlot Délices

- L'atelier «Paris-Brest» - **le samedi 3 mars à 14h30** - complet.

- Nouveauté : ateliers pour enfants! Atelier «Chouquettes» - **le mercredi 7 mars à 14h30.**

- L'atelier de fabrication de macarons – **le samedi 24 mars à 14h30.**

Pour les petits groupes (à partir de 2 personnes) des ateliers privés peuvent être organisés. N'hésitez pas à nous contacter!

Pour l'ensemble de ces prestations, inscription à l'accueil de l'Office de Tourisme «Cathédrale», par téléphone au 02 37 18 26 26 ou par e-mail à info@otchartres.fr

Office de Tourisme de Chartres / Chartres Convention & Visitors Bureau

Tél. : 02 37 18 26 26

E-mail : info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

Ce QR Code est à flasher avec votre Smartphone. Il renvoie directement vers le site Internet de l'Office de Tourisme!





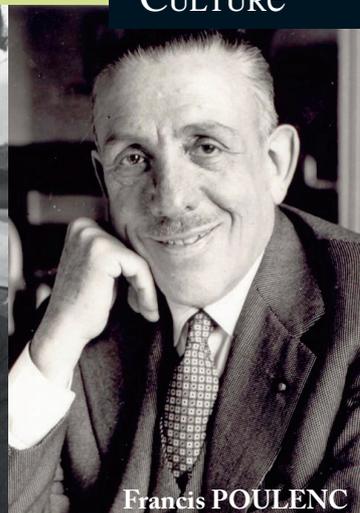
J. S. BACH



Georges AURIC



Darius MILHAUD



Francis POULENC

Au Conservatoire...

L'OFFRANDE MUSICALE J. S. BACH

Concert-conférence sur « l'art et la manière de combiner les sons »

Vendredi 23 Mars – 20 : 30

Médiathèque l'Apostrophe

Tarifs : 5 € & 7 €

Réservation 02 37 84 04 75.

Présentation

Pierre PENISSON

Distribution :

Jean-Christophe MALTOT, flûte
- Nicole TAMESTIT et Priscille LACHAT-SARRETE, violon -
Cécile DE HANN, violoncelle -
Irène ASSAYAG, clavecin.

En 1747, Johann Sebastian Bach se rend avec son fils aîné Wilhelm Friedemann à Potsdam, invité par Frédéric II de Prusse. Carl Philipp Emanuel, son deuxième enfant, exerce alors les fonctions de claveciniste de la cour. Cette rencontre a été décrite dans les colonnes de plusieurs périodiques allemands en mai 1747 :

"Sa Majesté se dirigea vers le Forte et Piano et daigna en personne, sans préparation aucune, jouer un thème, sur lequel le Maître de Chapelle Bach devait élaborer une Fuga. Ce

qui fut fait si habilement par ledit Maître de Chapelle que non seulement Sa Majesté condescendit à lui exprimer Sa Très Gracieuse Satisfaction mais qu'encore toutes les personnes présentes en furent émerveillées."

De retour à Leipzig, Johann Sebastian Bach retravaille sur ce thème et dédie son Offrande Musicale à Frédéric II. De ce voyage est née l'une des œuvres les plus abouties de toutes les productions humaines, dans laquelle la science de la composition est portée à son plus haut niveau, ceci pour élever un monument dédié à la beauté. L'art musical se transforme en une flamboyante démonstration du génie humain.

AUTOUR DU GROUPE DES SIX

Vendredi 6 avril – 20 : 30

Salon Montescot

Tarifs : 5 € & 7 € -

Réservation 02 37 84 04 75.

Programme :

Georges AURIC : trio pour hautbois, clarinette et basson (1938),
Darius MILHAUD : La Cheminée du Roi René pour quintette à vent (1939),
Francis POULENC : trio pour

hautbois, basson et piano (1926),
Francis POULENC : sextuor pour piano et quintette à vent (1939).

Distribution :

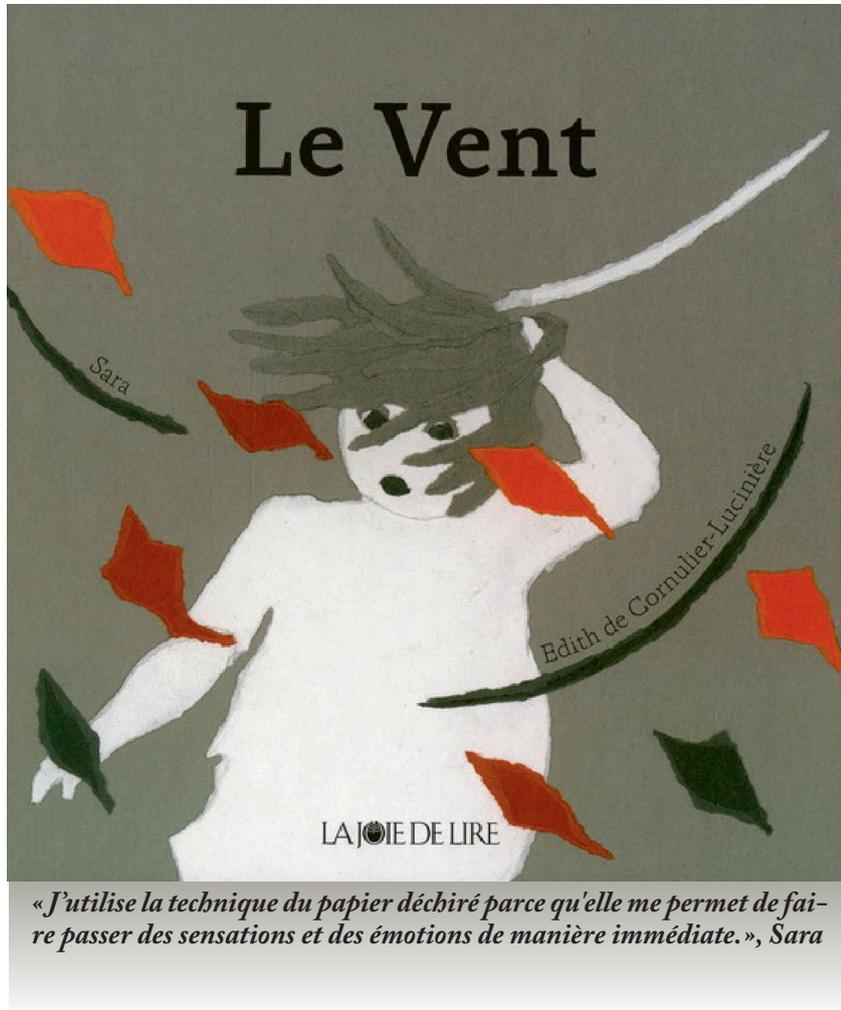
Jean-Christophe MALTOT, flûte
- Catherine COQUET, hautbois
- Louis-Vincent BRUERE, clarinette -
Christophe GAURIER, cor -
Mathieu MOREAUD, basson -
Guillaume PROD'HOMME, piano.

Ecrites avant la seconde guerre mondiale, les œuvres inscrites à ce programme sont le reflet d'un certain esprit français, en réaction à la dictature artistique – musicale surtout – des nations germaniques. La clarté, la spontanéité et l'humour n'excluent cependant pas la tendresse ni la nostalgie de ces pages de compositeurs pour lesquels l'autodérision ou le paradoxe ne sont souvent que de façade.

Les œuvres de Francis POULENC, notamment sont de toute beauté et « La Cheminée du Roi René » est, dans la production de Darius MILHAUD, une plage de sérénité médiévaliste qui nous rapproche des « Visiteurs du Soir ».



Les bibliothèques de Chartres mettent à l'honneur Sara, illustratrice d'albums pour la jeunesse et organisent plusieurs animations autour de son travail : une exposition, un concours de dessins, et une rencontre avec l'artiste.



Exposition

SARA

Présentation de 15 planches originales de Sara. L'artiste joue avec le support papier, fait résonner le noir avec le blanc et laisse surgir la couleur. Les illustrations issues de différents livres rendent compte de l'œuvre de l'auteur depuis ses débuts, de 1990 à aujourd'hui.

- > Du 20 mars au 28 avril
- > Bibliothèque L.-Aragon

Rencontre avec Sara

- Présentation commentée de l'exposition et séance dédicace. Public familial à partir de 5 ans.
- > 11h

• Atelier

Accompagnés par l'artiste, les enfants réalisent une illustration en papiers déchirés et collés.

- > De 14h30 à 15h30. Places limitées. Inscriptions au 02 37 88 45 20.
- Remise des prix du concours «A la manière de Sara» organisé du 14 février au 7 avril 2012
- > 16h
- > Samedi 14 avril
- > Bibliothèque L.-Aragon

[Retrouvez toutes les animations des bibliothèques sur bm-chartres.fr](http://bm-chartres.fr)



Découverte

MA DESHENG

- Présentation de l'œuvre littéraire et picturale de Ma Desheng, peintre et poète chinois vivant en France depuis une trentaine d'années.
- Performance poétique et musicale avec Ma Desheng, Sabine Rosnay, «diseuse» de poésie, Jean-Jacques Ruhlman, musicien et Emmanuelle Péchenart, traductrice. Durée : 1h30.
- > Vendredi 16 mars
- > 18h30, l'Apostrophe, espace Musique et cinéma.

Concours de dessins

«À la manière de Sara»

- La Ville de Chartres organise un concours de dessins «À la manière de Sara» du 14 février au 7 avril 2012 dans les bibliothèques de Chartres, à l'occasion de l'exposition «Sara» qui se déroule du 20 mars au 28 avril 2012 à la bibliothèque Louis-Aragon (La Madeleine).
- Le concours s'adresse aux classes maternelles et élémentaires (cycles 1, 2 et 3) et aux enfants âgés de 5 à 10 ans résidant dans l'agglomération de Chartres.
- L'objet du concours est de réaliser une œuvre collective pour les classes ou une œuvre individuelle pour les particuliers, s'inspirant de la technique de Sara (papier déchiré, superpositions de papier, pliures, noir et blanc, touches de couleur, ...).
- Les œuvres devront impérativement être remises avant le 7 avril 2012 dans l'une des bibliothèques.
- La remise des prix se fera en présence de l'illustratrice Sara le samedi 14 avril 2012.

Les rencontres d'Albert Blanchard

Rencontre avec Jacques Weber

Quarante ans que Jacques Weber transmet sa passion pour le théâtre et se place au sommet de son art.



Dans «Eclats de vie», le comédien s'exprime en liberté à travers Molière, La Fontaine, Duras, Flaubert et nous donne une vraie leçon de théâtre...

Entre autres, les sketches «Le coupeur d'eau» ou la «Tête de veau» sont des grands moments de comédie où l'on passe à peu près par tous les états, du rire aux larmes, des certitudes aux confusions.

Après son one-man-show, il nous reçoit au foyer, malgré la fatigue. Quand je lui pose la question : «Comment avez-vous trouvé le public?»

Il me répond : «*Formidable!*» et se définit comme «*un républicain insolent*» qui avoue vouloir partager sans limite avec son public.

Puis il nous parle un moment des planches qu'il vient de fouler... : «*ce théâtre a sans doute la meilleure acoustique de France!*» Un bel éloge pour le théâtre chartrain qui, grâce à son grill (cage de scène) en bois d'origine, répercute le son avec majesté.

Lors de son passage il y a quelques années, Juliette Greco m'avait elle-même félicité : «*Ton théâtre, Albert, c'est un violon!*»

Albert Blanchard

Casting

Un dîner presque parfait



«Un Dîner Presque Parfait» débarque à Chartres pour la première fois!

Vous aimez cuisiner, recevoir et partager de délicieux repas... Vous adorez réaliser des recettes, goûter celles des autres et surtout concocter des soirées inoubliables pour combler tous vos hôtes?

L'équipe d'un «Dîner Presque Parfait» débarque à Chartres! Vous habitez la ville ou ses alentours (20 km environ) alors venez relever le défi!

Contactez au plus vite :
Jonathan au 01 41 92 67 33,
Morgan au 01 41 92 66 96
ou Dyana au 01 41 92 73 40

ou par e-mail à :
dinerchartres@gmail.com
Inscription au casting avant le 20 avril 2012.

Bonne chance à tous!

Au Théâtre de Chartres



◀ Le cas de la famille Coleman

Compagnie timbre 4

Théâtre - Grande salle

Mardi 13 mars - 20h30

La famille Coleman est accablée : absence de père, d'argent, de reconnaissance sociale, perte totale des repères. Dans cette famille matriarcale où la mère est une enfant, les filles sont des mères et les garçons égarés. Chacun cherche sa place pour exister, survivre. Alors quand le seul pilier, la grand-mère, s'effondre, l'équilibre qu'elle arrivait, tant bien que mal, à maintenir, est rompu.

tarifs de 8 à 22€

L'oral et hardi

Compagnie faisant



Théâtre - Grande salle

Judi 15 mars - 20h30

Jacques Bonnaffé, seul en scène, tricote avec la poésie goûteuse et féconde de Jean-Pierre Verheggen, auteur que rien n'effraie, surtout pas les mots et leurs mille sens possibles. Le comédien se lance à corps perdu dans cette aventure du verbe et nous offre ces gourmandises linguistiques, nous laissant tour à tour tordus de rire ou tout déconcertés. Rencontre à l'issue de la repré-

sentation avec l'auteur, Jean-Pierre Verheggen et le comédien, Jacques Bonnaffé.

tarifs de 8 à 22€

Qui a peur du loup ?

Compagnie du veilleur

Théâtre - Grande salle.

Dès 8 ans

Judi 22 mars - 14h30 et 19h

Dimitri est un petit garçon de huit ans qui grandit seul : sa mère est partie travailler en France pour gagner de l'argent, son père fait la guerre dans un pays voisin. Mais Dimitri fait preuve d'un grand courage, et dans ses rêves, il traverse la forêt, accompagné de skate, sa planche à roulettes – pour retrouver les êtres qui lui sont chers.

A l'école, sa copine Flora noircit ses cahiers de dessins d'animaux sauvages. Jusqu'au jour où elle dessine sur le visage de Dimitri les traits d'un loup.

Un conte moderne sur les désirs et les peurs de maturité des enfants.

tarifs de 7 à 14€

La chair de l'homme

Compagnie diagonale 1

Théâtre - Grande salle

Mardi 27 mars - 20h30

La chair de l'homme fait apparaître 3171 personnages et nomme dieu 429 fois. Ce texte de Valère Novarina s'ouvre sur un repas où le monde est mangé. Il utilise 2587 des 6912 verbes de notre langue, soutient que notre chair



c'est le langage et entend que le messie c'est la parole. Au centre, sous l'amandier, se tient l'enfant infailible...

tarifs de 7 à 14€

Vanguardia jonda

Andrés marín

Danse flamenco - Grande salle

Vendredi 30 mars - 20h30

Andrés Marín est l'un des danseurs les plus significatifs du flamenco actuel.

Vanguardia Jonda, ou l'art du flamenco, est un spectacle inspiré par le souvenir de ses parents, de ce qu'ils ont vécu dans les cafés de Séville à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e.

Cet artiste singulier commence à danser dès son plus jeune âge en se formant tout d'abord aux côtés



de son père, danseur de flamenco, puis développe son propre univers en autodidacte et impose son style : zapateado léger, bras libres et expressifs, formes épurées, danse nuancée qui ne brusque pas le sol. Entre pure tradition flamenca et modernité, sa danse est considérée comme l'une des plus novatrices du flamenco.

tarifs de 8 à 22€

Renseignements et réservations

Tdc - théâtre de chartres
Boulevard chasles
tél. 02 37 23 42 79
contact@theatredechartres.fr
Billetterie en ligne :
www.theatredechartres.fr

Au Théâtre en Pièces



Théâtre

Pour rire pour passer le temps

de Sylvain Levey

Mise en scène :

Christian Duchange

Avec Sébastien Chabane

Espace sonore : John Kaced

Compagnie l'Artifice.

En collaboration avec

le festival Cornegidouille

A partir de 12 ans

Mercredi 21 mars à 18h30

Vendredi 23 mars à 20h30

Tarifs : 13 € et 9 €

Depuis sa création en 1990, la Compagnie l'Artifice sort régulièrement des théâtres pour investir des espaces qu'elle juge propices à d'autres rencontres avec les populations pour qu'elles deviennent « Publics ». Elle confronte ainsi son expérience de la scène à la pratique d'un théâtre plus élémentaire, centré sur la parole de l'acteur.

Production : ABC Dijon, Ville de Louhans, Pays de la Bresse Bourguignonne, Compagnie l'Artifice

Exposition

Euphorie créatrice

Jean-Pierre Faurie

du 5 au 31 mars 2012

L'atelier de Jean-Pierre Faurie est à Miermaigne (28). Cet artiste truculent s'exprime avec beaucoup de générosité et de liberté dans la mouvance de la figuration libre.

Rencontre avec l'artiste :

vendredi 23 mars de 19h à 20h15 avant le spectacle « Pour rire pour passer le temps » de Sylvain Levey

Horaires d'ouverture

N'hésitez pas à téléphoner pour vous assurer de l'ouverture des locaux le jour de votre venue.

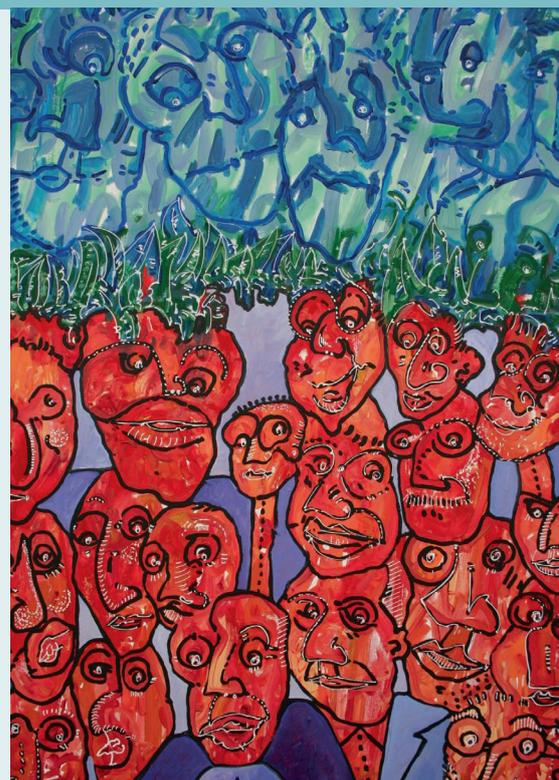
- Lundi 9h-13h et 14h30-17h

- Mardi 9h-13h et 14h30-17h

- Mercredi 9h-13h et 14h30-17h

- Jeudi 9h à 13h -Vendredi 9h à 13h

Et tous les soirs de représentation.

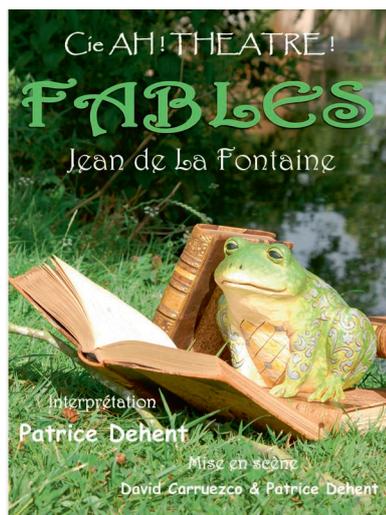


Le Souper

La compagnie du Théâtre en Pièces reprend son spectacle « Le Souper » de Jean-Claude Brisville à l'Hôtel Talleyrand à Paris les 13 et 14 mars et au Théâtre Maurice Sand à La Châtre (36) le 16 mars à 20h30.



Au Théâtre Portail Sud



Fables

de Jean de la Fontaine

Spectacle de et avec Patrice Dehent

Séances : jeudi 1^{er}, vendredi 2, samedi 3 mars à 21h - dimanche 4 mars à 16h

Après «Jean Valjean» d'après Victor Hugo et «Histoires Terribles» de Maupassant, Patrice Dehent endosse l'habit du caméléon pour rejoindre le bestiaire de La Fontaine et se mettre dans la peau ou la carapace d'une quarantaine d'animaux avec dix huit fables choisies parmi les plus dialoguées et les plus accessibles..

Entrée : 15 €/11 €

Séances spéciales jeune public : 1^{er}, 2 et 3 mars à 14h30

Entrée : 11 €/7 €

Dernières Nouvelles du Fond

Amédée Bricolo

Textes de Valère Novarina

et Ghérasim Lucas

Mis en scène par Jean-

Claude Cotillard

Du 8 au 18 mars, les jeudis, vendredis, samedis à 21h, dimanches à 16h.

Quand un clown chevronné rencontre Novarina et Luca... Donner le Plaisir d'Entendre par le



Plaisir de Voir!

La dernière création d'Amédée Bricolo incarne le verbe splendide et loufoque de deux auteurs très contemporains. Deux auteurs essentiels pour lui: des émeutiers du langage qui impulsent dans la surabondance verbale une pure jouissance, basée sur l'invention et le jeu.

Entrée : 15 €/11 €



Le roi et la reine

de Ramon Sender

avec André SALZET et

Marie-Noël Bordenave

Mise en scène de Marcia de Castro

Du 22 au 25 mars, les jeudi, vendredi, samedi à 21h, dimanche à 16 h.

Après les succès de «Le Joueur d'Échecs», et de «Effroyables Jardins», André Salzet nous fait découvrir sa dernière création,

une pièce magnifique de l'espagnol Ramon Sender, porté par deux excellents comédiens.

Madrid, juillet 1936. Dans la piscine de son palais, la duchesse d'Arlanza se montre nue à son jardinier Romulo, au prétexte que celui-ci «n'est pas un homme». Or, le lendemain de cette scène, la guerre civile éclate et la capitale est aux mains des Républicains.

Entrée : 15 €/11 €

Belle-mère

Un spectacle d'humour avec Isabelle PARSY sur un texte de Xavier Chavary

Mise en scène de François

Boursier

Du 29 mars au 1^{er} avril, les jeudi 29, vendredi 30, samedi 31 mars à 21h, dimanche 1^{er} avril à 16h et du 5 au 8 avril, les jeudi 5, vendredi 6, samedi 7 avril à 19h et 21h, dimanche 8 avril à 16h et 21h.



Si dans la vie cette belle-mère est à fuir, au théâtre, elle est à fréquenter d'urgence ...

Égoïste, lâche, méchante, pratiquant le chantage, Laurence Dubourg, bourgeoise parisienne, ne reculera devant rien pour garder à ses côtés son fils unique et elle va faire de la vie de sa belle-fille un enfer!!!

Réservations tél. 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com

Au Théâtre du Seuil



Stéphane Mondino

Les vendredi 23 et samedi 24 mars à 20h30

Chanson Rock- Pop

Repéré par Francis Cabrel lors des Rencontres d'Astaffort, Stéphane Mondino est auteur-compositeur-interprète. Il chante des instants de vie, des sentiments, des sensations, l'essentiel en somme. Mondino est un mec authentique. Il parle des choses sans mentir, avec ce mélan-

ge de profondeur et de légèreté qui le caractérise. Il sort son quatrième album, « 1975 ». La recette est toujours bien là, comme on l'aime : une caresse, une gifle, beaucoup de vie. Durée : 1h30.
14€ et 11€ tarif réduit.

Théâtre du Seuil
Chapelle Saint Julien
Rue Saint Julien - Chartres
<http://www.theatreduseuil.com>
theatre.du.seuil@wanadoo.fr
Tel : 02 37 36 89 30.

Ecoutez Stéphane Mondino
sur <http://www.theatreduseuil.com>

A Doussineau



FREDERIQUE HOTESSE DE CAISSE

avec Véronique Hulin - Cie
*Art dit. Dans le cadre de la
« journée de la femme ».*

Samedi 10 mars – 20h30

Texte de Claude Theil. Mise en scène de Karim Hammiche. Frédérique est une jeune femme, une trentenaire qui regarde le monde passer devant sa caisse. Elle est simple, plutôt gentille, peut-être un peu réservée. Elle est certainement assez représentative du monde du travail à l'aube de ce 21e siècle, mais elle n'en a pas conscience et ne comprend rien aux conversations de la déléguée syndicale. Son travail est précaire, ses horaires sont fractionnés, mais sa vie est ailleurs. Sa vie est dans l'observation des gens qui défilent devant sa caisse. Elle ne juge pas, elle ne dénonce pas, elle raconte avec humour le défilé des gens ordinaires qui fait l'essentiel de sa vie de caissière ordinaire.

Tarifs : 7€ / 5€ (réduit).

Contact : 02 37 23 41 44.

reservation.doussineau@ville-chartres.fr

MON GEANT

*Dans le cadre du Festival
Cornegidouille*

Samedi 24 mars – 19h

Lieu : Salle Doussineau, Forum de la Madeleine, rue Maurice Hallé à Chartres.

Dans le cadre du festival Cornegidouille.



Texte, jeu et mise en scène : Félicie Artaud et Aurélie Namur.

Jeanne a trente ans et nous raconte les mois passés à l'hôpital, suite à un accident, lorsqu'elle avait sept ans. Elle redevient alors cette petite fille qui découvre avec étonnement l'hôpital, ses bruits ouatés, son extravagante infirmière Madame Isis, et surtout « Géant », un grand bonhomme de tissu. Petit à petit, il devient son compagnon de jeu...

Le spectacle s'adresse à un public d'adultes et d'enfants à partir de 7 ans. La durée du spectacle est de 55 minutes.

Tarifs : 7€ / 5€ (réduit)

Contact : 02 37 23 41 44.

Reservation.doussineau@ville-chartres.fr

ONJ DIXCOVER(S), Pink Floyd « Dark Side of the Moon »

*Dans le cadre du festival
« Jazz de Mars »*

Samedi 31 mars – 20h30

Organisateur : Ville de Chartres
Lieu : Salle Doussineau, Forum de la Madeleine, rue Maurice Hallé à Chartres.

Désarticuler un orchestre maintenant parvenu à maturité, quoi de mieux pour en révéler les secrets? L'Orchestre National de Jazz, en gardant ses programmes identifiés comme figures de proue, s'éclate en petites formes (duo, trio, quartet). Une façon

d'en découvrir d'autres recoins en fortifiant sa singularité.

Sur le thème des « covers », les dix musiciens de l'orchestre revisitent en petit comité le contenu d'un gigantesque « iPod », à la capacité illimitée, pour nous faire redécouvrir entre leurs mains d'alchimistes recréateurs et ostéopathes sonores Jean-Sébastien Bach, Aphex Twin, Prince, Carla Bley, Pink Floyd, Duke Ellington, Prince et Ligeti...

Tarifs : 7€ / 5€ (réduit)

Contact : 02 37 23 41 44

reservation.doussineau@ville-chartres.fr

A vos agendas

AKALE WUBE

(Ethiogroove)

Dans le cadre du

festival « Jazz de Mars »

Samedi 7 avril – 20h30

Lieu : Salle Doussineau, Forum de la Madeleine, rue Maurice Hallé à Chartres
Etienne de la Sayette : saxophones, flûtes, kalimba, orgue Farfisa
Paul Bouclier : trompette, percussions, mélodica, orgue Philicorda
David Georgelet : batterie
Oliver Degabriele : basse
Loïc Réchard : guitare

Tarifs : 7€ / 5€

Contact :

02 37 23 41 44

reservation@

ville-chartres.

fr



Les rendez-vous du muséum

L'euthanasie :

de l'impossible violence à l'ultime épreuve de la compassion, sous le regard de la Loi Léonetti



Conférence
En partenariat avec
L'association Jalmalv d'Eure-
et-Loir (Jusqu'à la mort,
accompagner la vie)

Mardi 3 avril 2012 à 20h30

[Retrouvez toutes les animations
du Muséum sur chartres.fr](http://chartres.fr)



Dr Dominique DESMICHEL
Membre de la Société Française
de Psychologie Analytique.
Membre de l'Association Inter-
nationale de Psychologie Analy-
tique (AIPA).

Attaché à l'Unité d'Évaluation
et de Traitement de la Douleur.
Hôpital Pasteur. Chartres. Eure
et Loir.

Président d'honneur de Jalmalv
(Jusqu'à la mort, accompagner la
vie) Eure-et-Loir.

L'euthanasie est un sujet
à la fois brûlant et sou-
vent très mal abordé.
Nous tenterons lors de
cette soirée d'aborder les ques-
tions de fond qu'elle pose. En
évoquant la sacralité de la vie et
la spécificité du temps du mourir,
les situations difficiles de fin de
vie et les moyens de les accom-
pagner, la valeur et le travail des
accompagnants en Soins Pallia-
tifs ; nous travaillerons la grande
question de la dignité tout autant
que les peurs de souffrir ou de
mourir qui hantent notre monde

contemporain. Nous reviendrons
sur l'interdit du meurtre et les
questions sociétales que l'eutha-
nasie pose à nos contemporains.
Nous tenterons de comprendre
les fondements théoriques et
pratiques de la Loi Léonetti sur
la fin de vie et nous essaierons de
définir ce que pourrait être une
éthique de l'accompagnement
des derniers jours.

**Au Centre universitaire
de Chartres,
21 rue de Loigny-la-Bataille.
Stationnement au parking
« visiteurs ».**

**Entrée libre dans la limite des
places disponibles.**

Renseignements :
**Muséum : 02 37 88 43 86 &
Centres.Sciences :**
02 38 77 11 06

**Prochaine conférence
mardi 15 mai 2012 :**
**Halte au Pillage du Patrimoine
Archéologique et Historique
par Jean-David Desforges.**

Centre International du Vitrail

Concert de musique médiévale

**le 8 mars en
la cathédrale
Notre-Dame**

Les élèves de l'atelier de musique
médiévale organisé à l'école du
Vitrail et du Patrimoine par le
Centre International du Vitrail,
avec la participation de l'*Instru-
mentarium de Chartres*, donne-
ront une audition le jeudi 8 mars
à 17h, en la cathédrale Notre-
Dame de Chartres.

Au programme : musiciens et
chanteurs donneront à entendre

des pièces du 9^e au 13^e siècle :
plain chant, séquences, motets,
rondeaux, cantigas...

Direction : Xavier Terrasa/Julien
Skowron.

Les reconstitutions d'instru-
ments médiévaux utilisées lors du
concert seront présentés par An-
dré Bonjour, président de l'*Instru-
mentarium de Chartres*.

Entrée libre.

Chartres en toutes lettres ... 7^e partie

La philatélie de Charles Nessler

La découverte d'un important lot de cartes-entiers datées fin XIX^e, début XX^e et toutes expédiées à la même adresse chartreuse, est toujours source de questions et donc de recherches. Et dans cet ensemble se trouvait la réponse à nos interrogations.

Charles Nessler (1863 – 1922), natif de notre ville et confiseur au 3 rue Marceau avait de nombreuses passions. Ce remarquable photographe (il a notamment immortalisé sur papier argentique les Fêtes Paris Chartres) collectionnait également les vues photographiques commercialisées. Membre du touring-club de France, il s'adonnait aussi à la philatélie. Sa collection : un entier postal de chaque pays du globe ! Et il écrivait de Chartres aux membres du touring-club disséminés de par le monde... En échange de son envoi, il recevait le même type de document ... de là-bas ! Mais dans la soixantaine qu'il a reçue, nous avons trouvé celui qui nous a mis la puce à l'oreille. C'est le seul qui ne lui était pas adressé... et la mention « Décédé » a poussé notre « fureur de lire » à retourner la carte. Et le pot aux roses était découvert : « Monsieur, En ma qualité de membre du Touring-club de France, je viens vous demander un tout petit

service. Pourriez-vous avoir l'obligeance de m'envoyer à mon nom, une carte postale officielle de votre pays, pour mettre dans ma collection de timbres-poste ? Jusqu'à présent et grâce au TCF, tous ces messieurs auxquels je me suis adressé, m'ont répondu. Si, comme je l'espère, vous voulez bien aussi me rendre ce service, je vous en serai reconnaissant. Veuillez agréer, Monsieur – avec tous mes remerciements à l'avance, mes bien sincères salutations. Charles Nessler. »

M. Th. Lacour, qui avait eu la mauvaise idée de décéder, nous rappelle ce qu'était la collection, il y a 100 ans. Pas d'abonnement, rien d'aseptisé, non, il fallait se débrouiller. Ce que faisait fort bien Charles Nessler !

Jean-Francis RESSORT
Président du Cercle
philatélique Chartrain
philachartres.over-blog.fr



Mots fléchés ...Eau d'ici, eau de là!

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

The crossword puzzle grid contains the following words and clues:

- Row 1:** Démonstratif (Pont chartrain), Début (Nimba), Tuile cassée, Premier D'Auneau (Bésef !)
- Row 2:** Gens d'ici (Moi), Lunaires, Irlande (Se développer), À lui, Cours d'ici
- Row 3:** Cours italien (Coule à Chartres), Finlande (Gros temps Pont illustré), Trois fois la neuvième (Solution)
- Row 4:** Connu, De Bruxelles (Plein la main), Lettres d'hier ! (Vers marins)
- Row 5:** Pousse (Pont chartrain), Coule en 66 (Atome Première), Réfléchi
- Row 6:** Gaule (A son quai à Chartres), À moi (Lugubres), Convenance, Osa (Caid), Caché, Un petit pont
- Row 7:** 1er cours (Misérable fille), Émondera (Utilisas Presque rien), Voûte
- Row 8:** Tire de l'eau (3,14 Lettres), Dans le vent (Île de l'Atlantique), Cours ibère (Qui est très petit)
- Row 9:** Un des Kennedy (Sorgho), Fais la planche ! (Le huitième)
- Row 10:** Après vous ! (Enlevait Une sur 4), Mi rond (Écluse), Pousse dans l'eau, « VOTRE VILLE » mars 2012
- Row 11:** Embauchés (Dans le 76), Ennuyait, Sur Seine (Sigle sinistre), © JFR 2011
- Row 12:** Clinquant, Ardeur

Solution le mois prochain.

Si Chartres vous inspire

Photographes, cette page est pour vous !



Avec le Tour de France en juillet prochain,

2012 sera l'année du vélo à Chartres.

Si le thème du vélo à Chartres vous inspire envoyez-nous vos photos par email (un maximum de trois photos) à l'adresse suivante :

votreville@ville-chartres.fr

Photo Sébastien Vidy

Tribunes de l'opposition



LA CULTURE NE VAUT QUE SI ELLE EST PARTAGÉE PAR TOUS !

La culture se reçoit, s'apprend et se transmet. Elle s'enrichit de génération en génération et devient un vecteur de valeurs dont notre pays est riche : l'ouverture d'esprit avec l'art, la curiosité avec la science, le partage avec l'éducation, la minutie avec les techniques, et bien d'autres encore.

Toutes les civilisations sont égales dans ce domaine. Certains, sans réfléchir, décrètent le contraire. Comment pouvoir affirmer une telle ineptie alors qu'il suffit de nous tourner vers les siècles passés pour nous rendre compte des apports introduits dans les domaines architecturaux, médicaux, scientifiques, par d'autres civilisations que la nôtre ? Il faut bien distinguer les civilisations et les politiques organisées par des Etats, qui eux mêmes répondent aux ambitions d'une poignée d'hommes, restés pour certains dans l'obscurantisme. Et l'obscurantisme est l'ennemi de la culture. Pour l'avenir de notre civilisation et de nos valeurs, l'ambition culturelle est une nécessité.

Qu'en est-il dans notre Ville ? Qu'en est-il des supports mis à disposition des jeunes générations, pour favoriser ces acquisitions ? Ces supports semblent toujours être orientés vers le consumérisme, une consommation culturelle au détriment d'un partage culturel. Plutôt que de faire des habitants de notre Ville des acteurs de leur culture, on fabrique des consommateurs distants.

Comment ne pas s'interroger lorsqu'un Musée Municipal, pourtant doté de fonds de renommée internationale, gratuit pour les scolaires, se trouve ouvert le mercredi, le samedi et le dimanche après midi alors que les écoles, elles, sont fermées (quelle subtilité !), donc fermé le reste de la semaine. Les touristes doivent prévoir leur visite dans ces laps de temps et le Musée de Beaux Arts ne sert que bien mal l'attractivité de notre ville. Le manque de moyens accordés à la Maison de l'Archéologie qui propose une seule exposition par an, souffre du même manque d'ambition. Il est également dommageable de constater que le Muséum des Sciences Naturelles et de la Préhistoire, se trouve aux abonnés absents.

La fin du conventionnement de la scène du Théâtre de Chartres est dans ce sens un recul important pour l'attractivité culturelle de notre ville.

Pour rappel, le maire de Chartres, après avoir retiré 40 000 € à l'association Entracte en 2010, en ne renouvelant pas le conventionnement en 2012, génère une perte de subvention de la DRAC et du Conseil régional de 130 000 €. Soit en deux ans, une diminution de 170 000 € TTC qui affecte évidemment le budget artistique. Aucune compensation n'est prévue. Le message est clair, faire du Théâtre de Chartres un lieu où la liberté de création sera sous contrôle du politique. Seul, dans l'histoire de la décentralisation du spectacle vivant, Serge Dassault a agi de même à Corbeil-Essonnes !

Pour la saison prochaine, il ne reste que deux solutions : la première, augmenter les tarifs d'entrée au Théâtre et là, que devient la démocratisation culturelle ? la seconde, chercher à augmenter les recettes, en proposant des spectacles "rentables". C'est la quadrature du cercle. Exit les prises de risques, le soutien à la création, l'action en direction des publics empêchés, notamment les jeunes... La municipalisation souhaitée par l'UMP revient à revendiquer un théâtre pour les plus aisés, et pour les autres, pas besoin de sensibilisation artistique...

Pour une Ville au passé artistique si prestigieux, il est regrettable de constater que loin du discours officiel, les moyens ne sont pas à la hauteur pour que la culture soit reçue, apprise et transmise.

Le Groupe des élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal. En haut : Noël BILLARD, Ghislaine DANE, Nicole SIRANDRE. En bas, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON, Alain CABARET
Contact : elus.sr.chartres@gmail.com



AMBIANCE

Il en va de l'ambiance d'un pays comme de celle d'une ville, c'est le chef qui donne le la, c'est le sommet qui donne le ton. Le président de la République dans un cas, le maire dans l'autre.

On ne conduit pas un pays en élevant les citoyens les uns contre les autres, même pas pour le temps d'une élection.

Désigner les chômeurs comme boucs émissaires de la crise, pointer les immigrés comme responsables de tous nos malheurs et envisager d'organiser des référendums sur ces sujets, c'est faire voter contre son voisin.

De la même façon, on ne dirige pas une ville en triant ses concitoyens, les « bons » d'un côté, ceux qui « pensent bien », qui font les bonnes courbettes, et les autres, ceux qui ont dit un mot de travers ou qui n'ont pas les bonnes amitiés.

Quand des associations sont brimées par des obligations tatillonnes et que d'autres font ce qu'elles veulent ;

Quand certaines accèdent aux subventions municipales et d'autres pas ;

Quand des passe-droits sont utilisés pour l'accès aux services publics pour qui connaît untel ;

Quand des commerçants sont traqués par la vidéo verbalisation alors que d'autres stationnent à leur guise ;

Quand l'initiative privée est bloquée par l'omnipotence de la puissance municipale qui veut tout contrôler ;

Alors, toutes ces petites choses déteignent sur l'humeur de nos concitoyens et pourrissent l'ambiance de la ville.

Je défendrai toujours les valeurs humanistes et républicaines qui ont donné à la France une voie originale et incontournable. C'est en unissant les Français dans un effort commun que nous sortirons de la crise, ce n'est certainement pas en opposant une moitié de Français à l'autre.

Cela vaut aussi pour les Chartrains, et c'est sur ces valeurs que l'on construira, demain, un nouveau projet pour notre ville.

Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr
www.modem28.com



RÉFLEXION

Dans cette période incertaine, chacun cherche ses différences pour affronter les autres. Ne vaudrait-il pas mieux chercher ses ressemblances pour construire ensemble?

Nadège Gaujard
 nadege.gaujard@gmail.com

QUI DÉFEND LES CHARTRAINS ?

Révéléateur, ce Conseil Municipal du 23 février : il a entendu la lecture de l'arrêt de la Cour d'Appel Administrative de Nantes qui déboute tous les plaignants dans l'affaire Q. Park.

Certes, ceux-ci peuvent encore retourner devant le Conseil d'Etat, en assumant le risque d'allonger une procédure qui aura déjà duré huit ans... Nous vous laissons calculer les frais de justice supportés par le budget de la Ville de Chartres, obligée de se défendre dans cette affaire...

Or ce parking était demandé par tous et attendu depuis longtemps. D'ailleurs, il est en service depuis la fin 2005. Il est très utilisé, et même saturé certains jours. Et, comme promis, il n'a jamais coûté un centime aux contribuables chartrains.

Les plaignants sont identifiés : deux d'entre elles, élues de l'ancienne opposition municipale, s'étaient engagées dans ce contentieux avec l'espoir d'obtenir l'arrêt des travaux de construction du parking. C'est dire si depuis longtemps, et elles l'ont reconnu, ce contentieux n'a plus de sens à leurs yeux.

D'autres se cachent un peu derrière une association qui prétend « défendre les intérêts des contribuables chartrains »... Pauvres comptables ! Faut-il en rire ou en pleurer quand on mesure les sommes d'énergie, de papier et d'argent public qui auront soutenu ces huit années de procédure, probablement inutiles.

Sauf pour les élus des oppositions municipales successives qui ont cherché à affoler les Chartrains en prédisant l'issue fatale pour les finances de la Ville de Chartres. Ces prophètes de malheur ont bonne mine aujourd'hui, et ils la faisaient même grise au Conseil Municipal.

Rappelez-vous, quand Maître Amiel, avocat connu et opposant fugitif, proclamait en avril 2008 : « pour connaître évidemment le dossier, ce n'est pas un dossier terrible pour la mairie et donc pour notre ville, malheureusement. »

Alors Jean-Pierre Gorges lui avait proposé d'expliquer pourquoi devant le Conseil. On attend toujours.

Monsieur Lebon également a bien tenté, et à plusieurs reprises, d'en faire son fonds de commerce électoral, et notamment le 20 novembre 2008 : « cette DSP passe devant toutes les juridictions. Et je pense qu'on la ferait passer devant toutes les juridictions du monde, elle sera toujours annulée (...) c'est du bricolage ! »

Et le même encore, le 16 avril 2009 : « si le Conseil d'Etat confirme, ce n'est pas 5 millions d'euros que la Ville devra provisionner et trouver. C'est bien 34 millions d'euros ! »

Même monsieur Chevée, pourtant plus prudent, préférerait s'attaquer à l'économie du contrat Q. Park, se délectant tout de même de temps en temps que telle ou instance de justice administrative l'ait déclaré « illégal ». Sauf le Conseil d'Etat et la Cour Administrative d'Appel...

Au début, ce débat n'était pas sans valeur. Mais depuis longtemps, il a d'abord un coût, que ses responsables plaignants ou élus d'opposition pourraient au moins avoir le courage d'assumer.

En attendant leur improbable autocritique, « la caravane passe », comme on dit.

D'ailleurs les Chartrains l'ont signifié en 2008, car eux avaient bien vu que le parking était ouvert.

Il l'est toujours.

Le groupe des élus de la majorité

"La Dame à la Licorne"

recherche pour ses expositions : figurants bénévoles hommes/femmes tous âges..., bicyclettes, vélos anciens, grands bis, pour une exposition sur le Tour de France. Tout collectionneur ou fondu de vélo est bienvenu.

Contact Catherine ou Josiane
au 02 37 36 80 72
ou 06 09 82 95 13.

Conseil conjugal et familial UDAF

Dans la vie de couple, certains événements peuvent s'avérer particulièrement fragilisants. Avant que les difficultés n'entraînent une dégradation de la relation, il est préférable de rencontrer la conseillère conjugale et familiale de l'UDAF au service de toutes les familles qui ont besoin d'aide, Par son écoute attentive, la Conseillère conjugale et familiale de l'UDAF vous aide à comprendre ce qui se passe au sein de votre couple, de votre famille ou avec l'un ou l'autre de vos enfants.

Une professionnelle, liée par le secret professionnel.

Contact : 29, rue St Pierre
Tel : 06 33 44 24 34.

Formations informations club Léo Lagrange

Le club Léo Lagrange de Chartres propose des formations informatiques pour tous les niveaux tout au long de l'année, tous les matins de 9h à 12h et tous les après-midi à partir de 14h.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

Club Léo Lagrange
tél. 02 37 28 75 40.

Exposition « Chemins de traverse » de Iule Amado-Fischgrund

Iule Amado-Fischgrund participe aux Rencontres Internationales de Mosaique de Chartres et y intervient comme membre du jury. Partenaire de la Régie des 3R, elle anime en

2002 un chantier d'insertion pour des jeunes qui réalisent dans le Bois des Hauts de Chartres des mosaïques. Elle prolonge ainsi " le Chemin Picassiette " en créant des stèles et des mégalithes partiellement recouverts de mosaïque.

Du 3 mars au 3 juin 2012, à la chapelle Saint Eman.

Contact : brikezolces@aol.com
www.brikezolces.jimdo.com

Lions Club Chartres Doyen

"Nous servons depuis 1954".

On ne peut aller bien loin dans la vie, si on ne commence pas d'abord à faire quelque chose pour quelqu'un. (Melvin Jones)

Pour nous contacter :

Website :

www.lionschartresdoyen.fr

Facebook :

http://fr-fr.facebook.com/LIONSCHARTRESDOYEN

Président : Hervé NEIRIZI :
herve.neirizi@orange.fr

France Alzheimer

Personne n'est assez fort face à la maladie d'Alzheimer

France Alzheimer, avec le soutien de la CNSA, organise dans votre département des formations gratuites pour les aidants familiaux, adhérents ou non de l'association.

Inscription et renseignements
au 01 30 66 30 80.

Réseau Santé ou Tabac 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie.

Gratuit.

Prochaines réunions à Chartres : mardi 13 mars à 17h30, mardi 3 avril à 17h30.

Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05.

ADEL 28

L'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL 28) tiendra sa permanence au Centre hospitalier Louis-Pasteur au Coudray, le mercredi 11 avril de 14h à 16h, dans le service du Dr H. Lesvesq au 5e étage médecine A1.

Permanence aussi à l'espace santé de la CPAM 11 rue du Docteur André Haye, le mardi 2 mai de 10h à 2h.

Renseignements André Boireau tél. 02 37 31 49 34
adresse mail : adel.diabete@wanadoo.fr

Café Bouquins

L'association Le Café Bouquins propose aux participants de discuter autour d'un roman.

La prochaine réunion se tiendra le samedi 17 mars au café Le Parisien, 49 rue Noël-Ballay à Chartres.

Renseignements : Geneviève Dhont, secrétaire de l'association
tél. : 06 11 54 09 85.

Café philo

Le prochain café philo se tiendra le samedi 10 mars au bar le Parisien sur le thème : « Faire des deuils, est-ce pouvoir reconstruire ? ».

Contact : Bertrand,
tél 06 80 40 93 41.

http://cafephilochartres.free.fr

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Vous êtes ou vous allez être désigné curateur ou tuteur d'un membre de votre famille. Le service d'information aux tuteurs familiaux de l'UDAF d'Eure et Loir peut vous aider. Service gratuit et ouvert à tous.

Renseignements ou rendez vous: tél 02 36 15 90 00.
itf@udaf28.fr

Mon voisin est un artiste !

L'Association du quartier de la Croix Bonnard organise une exposition « Mon Voisin est un artiste ». Invitée d'honneur Leslie Xuereb, artiste peintre chartraine bien connue. Les 24 et 25 mars 2012 au CFA du bâtiment.

4, rue Vlaminck
28000 CHARTRES
Entrée libre de 10h à 18h.

Renseignements au 02.37.28.16.82.

Conseil Conjugal et Familial

L'U.D.A.F vous propose de rencontrer la conseillère conjugale et familiale. Elle vous écoute, vous accompagne, vous aide. C'est une professionnelle, liée par le secret professionnel.
UDAF tél. 06 33 44 24 34.

Réseau RAPPEL

Soutien aux personnes ayant des troubles de la mémoire et à leurs proches.

Tél. 02 37 38 75 93.

www.reseau-memoire28.fr

UNAFAM

Un de vos proches souffre de troubles psychiques, l'UNAFAM, (Union Nationale des Amis et Famille de Malades Psychiques) peut vous aider, vous accueillir, vous écouter, vous informer, vous orienter.

Tél. 06-09-67-96-76 mpf.
unafam28@laposte.net

Un terrain à disposition

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000 m² : locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et tente de 120 m².

Renseignements
tél. 02 37 34 05 13
ou 06 76 59 41 88.

L'Orchestre symphonique recrute

L'Orchestre symphonique de Chartres aura 30 ans en 2012. Grand concert anniversaire prévu le 17 mars 2012 au théâtre, entre autres évènements musicaux : la Symphonie du Nouveau Monde. L'orchestre symphonique, seule formation amateur du département dans cette catégorie, recherche des musiciens principalement à cordes pour renforcer son effectif. Les cuivres et percussions sont également les bienvenus. Le niveau demandé correspond à un niveau fin 2e

cycle de Conservatoire, (environ 6 ans minimum de pratique instrumentale). Les répétitions ont lieu tous les samedis, sauf vacances scolaires, de 17h à 19h30 à la Salle Marceau, rue Saint-Michel.

Renseignements : www.osc28.com
fabricehericourt@voila.fr
tél. 06 15 92 71 12 ou sur place lors des répétitions.

Salon d'information sur la Dépendance des Seniors

La Jeune Chambre Economique de Chartres organise le samedi 17 mars prochain le Salon d'information sur la Dépendance des Seniors.

Cette manifestation aura lieu dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres, 5 avenue Marcel Proust, entre 10 heures et 18 heures. Entrée libre.

Renseignements
téléphoniques, madame Joubert: 07 78 66 16 10.

VOTRE DEDUCTION FISCALE : 66 % de vos versements

à La Ligue sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (exemple : un don de 30 €

vous revient en fait à 10.20 €) pour cela nous nous enverrons un reçu fiscal.

NOUS AVONS BESOIN DE VOS DONS
COMITE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

7, rue Gabriel Péri à Chartres

Tél : 02 37 21 19 50 -
cd28ligue.net@wanadoo.fr -
www.ligue-cancer.net/cd28



Solution du mois de février		G	S	A	S	Z					
		M	A	D	E	L	E	I	N	E	
		C	R	I	M	I	N	E	L	S	
		E	S	E	E	S	T				
L	B	I	T	R	A	I	T	E	E		
R	A	O	U	L	B	R	A	N	D	O	N
E	P	A	R	S	I	T	E	N	T	A	
O	S	A	A	B	R	I	S	A	M		
A	S	I	L	E	U	F	A	S	E		
T	S	I	N	T	A	U	R	E	S		
O	R	S	T	O	I	C	I	S	M	E	
C	O	N	T	E	R	O	N	T	I	B	
P	I	E	E	N	E	E	N	C	E		
C	H	A	S	S	I	S	S	E	C	H	A
L	E	I	I	L	I	V	E	A	U		
E	S	E	N	L	I	S	E	R	N	L	
B	E	N	G	A	L	E	E	G	I		
C	O	U	T	E	R	R	O	U	T	E	E
T	A	X	E	D	I	E	U	X	S	U	

Les lettres cerclées mises en ordre donnaient

BISSEXTILE

Les gagnants du concours mots fléchés du mois de février sont :

M. DUMUS Pierre et
Mme GOURON Sylviane

Déclarations Préalables déposées		
FONCIA BRETTE	10 RUE CHANTAULT	MODIFICATION DE L'ACCES PARKING ET PROMENADE PIETONS
JMB SOLAIRE	10 RUE ALEXANDRE RIBOT	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
GOHIN FRANCOISE	26 B RUE SAINT CHERON	TRAVAUX D'EXTENSION
GIRAUD YANN	19 RUE DES CHAISES	TRAVAUX DE CLOTURE
JMB SOLAIRE	11 RUE DE SOURS	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
PEREZ FABRICE ET KARINE	40 RUE JEAN ROSTAND	POSE DE CHASSIS DE TOIT
BURTON OF LONDON	2 RUE DU BOIS MERRAIN	TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
FRULEUX ALEXANDRA	5 RUE DE LA PREVOYANCE	CONSTRUCTION DE VERANDA
HENRY CLAUDE	40 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	CONSTRUCTION DE VERANDA
HUDEDE/RIBEIRO	81 RUE SAINT BRICE	MODIFICATION DE FACADE ET RAVALEMENT
LAVAL MICHEL	126 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	RAVALEMENT DE FACADE
JEAN MICHEL FOURMONT	122 RUE SAINT BRICE	TRAVAUX D'ISOLATION ET DE RAVALEMENT DES FACADES
MULLET	7 RUE DU REPOS	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
NEVEU LAURENT	22 RUE DE RECHEVRES	TRAVAUX DE COUVERTURE
FOURNIER PIERRE	96 BIS RUE DES GRANDES FILLES DIEU	POSE DE CHASSIS DE TOIT
GUEHERY FRANCOISE ET ALAIN	10 ALLEE GUILLAUME DOYEN	REALISATION D'UNE VERANDA
MARCHIONI MARIE	32 RUE DE LAUNAY	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
CALIFIMMO	7 AVENUE MARCEL PROUST	MODIFICATION DE FACADE
VILLE DE CHARTRES	8 RUE DES GRENETS	REFECTION D'UN PIGNON APRES DEMOLITION
CHARLET JACQUES	12 IMPASSE ROTROU	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT
AMEKHFI NAJIM	79 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	POSE DE CHASSIS DE TOIT
LHOSTE CELINE	20 RUE CHAUDAUDRET	MODIFICATION DE COUVERTURE (CHASSIS DE TOIT)
GIRAUD YANN	19 RUE DES CHAISES	TRAVAUX DE CLOTURE
OBERDIEDER/PIEDALU	16 PLACE BILLARD	RAVALEMENT DE FACADE
PILLON OLIVIER	5 RUE DELAVOIERE	TRAVAUX DE COUVERTURE
LEROUX CLAUDE	64 RUE DE REVERDY	RAVALEMENT DE FACADE
DUMANT CHRISTIAN	29 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	TRAVAUX D'ISOLATION EXTERIEURE ET RAVALEMENT DE FACADES
BENMESSAOUD TARIK	14 AVENUE JEHAN DE BEAUCE	MODIFICATION DE FACADE (CONSTRUCTION D'UN CONDUIT D'EXTRACTION)
SCI DU CHEVAL BLANC BARDE	16 RUE DU CHEVAL BLANC	TRAVAUX DE COUVERTURE
SNCF	RUE DU CHEMIN DE FER	DIVISION PARCELLAIRE
PINOTEAU ARMAND	40 RUE CHAUVEAU LAGARDE	REFECTION DE TOITURE ET REMPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
TEXTO	1 RUE MARCEAU	MODIFICATION DE FACADE
LOUYOT VINCENT	22 24 RUE SAINT BRICE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
VILLE DE CHARTRES	13 15 RUE DE LA PAIX	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BONO FRANCOIS	1 RUE DE LA PREVOYANCE	TRAVAUX D'ISOLATION
JARDIN LOISIRS 28	39 RUE DE CHATEAUDUN	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
LEPETIT SYLVIE ET CHRISTOPHE	49 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
LEDUC MAURICE	62 RUE DES PERRIERS	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
MESNARD JEAN	28 RUE D'ABLIS	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BOUCHER GUY ET MIREILLE	11 RUE DES FLEURS	TRAVAUX D'EXTENSION
Déclarations Préalables délivrées		
FRIAS HERMINIO	27 RUE DES PRIMEVERES	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
SAVARIS ARNAUD	13 RUE CHANTAULT	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CHARTRES AMENAGEMENT	RUE MAXIMILIEN RINGERMANN	TRAVAUX DE CLOTURE
DOUSSET BERNARD	1 RUE FONTAINE	REFECTION D'UN MUR DE CLOTURE
BOUCHERIE HAIE	37 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE FACADE
BLONDEAU FREDERIC	12 ALLEE DES VIOLETTES	POSE DE CHASSIS DE TOIT
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE 28	1 AVENUE MARCEL PROUST	MODIFICATION DE FACADE
LE GRAND MONARQUE	14 RUE GABRIEL PERI	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
FLEURS O NATUREL	62 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	MODIFICATION FACADE COMMERCIALE

HERRERA HENRI	17 RUE GUTENBERG	REALISATION D'UNE TERRASSE
GARNIER YVES	42 RUE DE VILLAINES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
YVES ROCHER	23 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
NOVO NORDISK	45 AVENUE D'ORLEANS	MODIFICATION DE FACADE
AMEKHFI	79 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	RAVALEMENT DE FACADE
GOUACHE ANDRE	72 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	MODIFICATION FACADE, CLOTURE ET REMPLACEMENT TOITURE
CROGUENNEC ERWAN	8 ALLEE GILLES JULIEN	POSE DE CHASSIS DE TOIT
SADOUKI ABDELAZIZ	29 RUE SAINTE MEME	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
VILLE DE CHARTRES	TERTRE SAINT NICOLAS	REFECTION D'UN MUR DE CLOTURE
PIVARD PATRICK	47 RUE JEAN ROSTAND	POSE DE CHASSIS DE TOIT
LEBOURDAIS PHILIPPE	24 RUE JEAN VIGO	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
BERTRAND DIDIER	19 RUE HECTOR BERLIOZ	TRAVAUX DE CLOTURE
EL KAMALY	9 RUE BLERIOT	MODIFICATION DE FACADE ET CHASSIS DE TOIT
JMB SOLAIRE	4 ALLEE ROBERT SAVARY	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
JMB SOLAIRE	10 RUE ALEXANDRE RIBOT	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
JMB SOLAIRE	11 RUE DE SOURS	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
PEREZ FABRICE ET KARINE	40 RUE JEAN ROSTAND	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT
Permis de Construire déposés		
MEDICA FONCIERE 28	10 A 14 RUE DU MOULIN A TAN	MODIFICATION DE FACADE ET REAMENAGEMENTS INTERIEURS (PC MODIFICATIF)
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	2 A 6 RUE DES LISSES, 2 ET 4 RUE SAINTE THERESE, 1 ET 3 RUE DU PALAIS DE JUSTICE	MODIFICATION DE FACADES, CREATION DE PLANCHER ET DIVERS (PC MODIFICATIF)
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	13 A 19 RUE DES LISSES	MODIFICATION DE FACADES ET DEPLACEMENT TRANSFORMATEUR (PC MODIFICATIF)
GIRAUD / TOLY	19 RUE DES CHAISES	TRAVAUX DE COUVERTURE (PC MODIFICATIF)
GOULT / ESNAULT	RUE DES LILAS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
ANGOT GHISLAINE	67 RUE DU GRAND FAUBOURG	TRAVAUX D'EXTENSION
GF GESTION	8 RUE CAMILLE MARCILLE	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE BUREAUX
AURDIM	4 RUE CHARLES COULOMBS	TRAVAUX D'EXTENSION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL
JUDENNE ROGER ET DOMINIQUE	8 RUE DU GRAND SENTIER	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
CUINE MICHEL	38 RUE DES PETITES FILLES DIEU	MODIFICATION DE FACADES, DE COUVERTURE ET DIVERS (PC MODIFICATIF)
Permis de Construire délivrés		
FONDATION D'AUTEUIL	3, 5, 5 BIS RUE DE LA CROIX JUMELIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ACCUEIL (PC MODIFICATIF)
CREDIT AGRICOLE VAL DE France	7 RUE AUX ORMES	RESTRUCTURATION DES LOCAUX
ROYANT / POUPEAU	28 RUE DES BAS MENUS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
HOTEL JEHAN DE BEAUCE	19 AVENUE JEHAN DE BEAUCE	TRAVAUX DE SECURITE INCENDIE ET D'ACCESSIBILITE
LOIRE JACQUES ET MICHELINE	3 RUE DE L'HORLOGE	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS
LES JARDINS DE FULBERT	37 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
SCI DU SOUVENIR Français	90 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	TRANSFORMATION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE EN CABINET MEDICAL
SCI DE LA CROIX JUMELIN	9 RUE DE LA CROIX JUMELIN	AMENAGEMENT DE CABINETS DE CONSULTATIONS MEDICALES
MASSON / BENICHO	22 RUE DES LILAS	TRAVAUX D'EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
PEBBLE 1919	84 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	CONSTRUCTION DE BATIMENT DE BUREAUX ET LOGEMENT
PIERRAT ALAIN	17 RUE VINTANT	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
ROUSSEL JOFFREY	30 RUE DE VILLAINES	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
OGF	7 RUE DE LA TUILERIE	RESTRUCTURATION ET EXTENSION D'UNE MAISON FUNERAIRE
Permis de Démolir déposés		
CHARTRES HABITAT	7 A 15 RUE DES BLOTTES	DEMOLITION D'IMMEUBLE DE LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	1 A 11 RUE DES PETITS CLOS	DEMOLITION D'IMMEUBLE DE LOGEMENTS
Permis de Démolir délivrés		
CHARTRES HABITAT	119 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	DEMOLITION D'UN BATIMENT DE LOGEMENT
CHARTRES AMENAGEMENT	10 RUE PIERRE MENDES FRANCE	DEMOLITION D'UNE MAISON ET GARAGES

Liste annuelle des marchés conclus

Ville de Chartres 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011

Article 133 du code des marchés publics et Arrêté du 21 juillet 2011 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Marchés publics de TRAVAUX dont le montant est égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT			
N°	Objet du marché	Date de Notification	Raison sociale et code postal du titulaire
2010-164	Remplacement du système de sécurité incendie du théâtre de la ville – Lot 2 : menuiserie intérieure	03-01-2011	FEUGEREUX-JOSSE 28600 LUISANT
2010-166	Réfection de la couverture bar acier du complexe de la Madeleine	06-01-2011	FORCLUM CENTRE LOIRE 28630 MIGNIERE
2010-168	Construction d'une Maison pour Tous quartier de Rechèvres - Lot 9 : plomberie	21-01-2011	SERT - 28630 LE COUDRAY
2010-169	Construction d'une Maison pour Tous quartier de Rechèvres - Lot 15 : peinture	21-01-2011	LIZIER PEINTURE 28133 MAINTENON
2010-170	Construction d'une Maison pour Tous quartier de Rechèvres - Lot 13 : sols coulés/sols caoutchouc	21-01-2011	SOL SOLUTION - 44100 NANTES
2010-171	Construction d'une Maison pour Tous quartier de Rechèvres - Lot 14 serrurerie	21-01-2011	BRANDEHO METALLERIE 45410 ARTENAY
2010-172	Construction d'une Maison pour Tous quartier de Rechèvres - Lot 11 : électricité	21-01-2011	LTE - 28302 MAINVILLIERS
2011-001	Parc des Pastières – Lot n°2 : Eclairage public	10-02-2011	LESENS CENTRE VAL DE LOIRE - 37000 TOURS
2011-029	Extension du chauffage urbain - Lot 2 : gros œuvre étendu	20-05-2011	CONSTRUCTION CHEDEVILLE - 28002 CHARTRES CEDEX
2011-032	Travaux de couverture été 2011 - Lot 1 : Les Perriers	13-05-2011	FORCLUM CENTRE LOIRE 28630 MIGNIERES
2011-033	Travaux de couverture été 2011 - Lot 2 : Ecole le Grand Jardin	13-05-2011	FORCLUM CENTRE LOIRE 28630 MIGNIERES
2011-050	Rénovation et mise en conformité des surfaces sportives en parquet de la Halle des Sports Jean Cochet	09-06-2011	SEQUOIA - 35574 CHANTEPIE CEDEX
2011-064	Construction d'une Maison pour Tous ` quartier de Rechèvres relance du lot 16 : élévateur PMR	20-08-2011	LIFT SYSTEME - 49070 BEAUCOUZE
2011-068	Démolition des bâtiments sis place St Aignan et 8 rue des Grenets	3-08-2011	POULLARD - 28300 LEVES
2011-085	Rénovation de l'éclairage public et mise en lumière du Tertre Saint Nicolas	15-09-2011	LESENS CENTRE VAL DE LOIRE - 28000 CHARTRES
2011-105	Construction d'un entrepôt de matériels - Lot 1 : VRD	07-11-2011	TPCI - 28630 GELLAINVILLE
2011-106	Construction d'un entrepôt de matériels - Lot 2 : fondation, gros œuvre	05-11-2011	SERCO LODI - 28300 CHAMPHOL
2011-109	Construction d'un entrepôt de matériels - Lot 5 : porte sectionnelle serrurerie	05-11-2011	BRUNO DOITEAU - 28350 SAINT LUBIN DES JONCHERETS
2011-117	Travaux de réfection de l'étanchéité du bâtiment B du Centre Technique Municipal de la Ville de Chartres	17-11-2011	SMAC - 92100 BOULOGNE-BILLAN- COURT
2011-118	Travaux pour mise en conformité des bâtiments de la ville de Chartres - Lot 1 : menuiserie bois	07-12-2011	FEUGEREUX-JOSSE 28600 LUISANT

2011-119	Travaux pour mise en conformité des bâtiments de la ville de Chartres - Lot 3 : métallerie et serrurerie	07-12-2011	LGI INDUSTRIE - 28630 FONTENAY-SUR-EURE
2011-122	Travaux pour mise en conformité des bâtiments de la ville de Chartres - Lot 7 : plomberie	07-12-2011	GUILLAUMIN - 28110 LUCE
2011-124	Travaux pour mise en conformité des bâtiments de la ville de Chartres - Lot 9 : électricité courants faibles	07-12-2011	GARCZYNSKI TRAPLOIR - 28630 GELLAINVILLE
2011-141	Travaux pour mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres - Lot 5 : maçonnerie	20-12-2011	CONSTRUCTION CHEDEVILLE - 28002 CHARTRES CEDEX
2011-144	Marché d'entretien et d'amélioration de la Maison Picassiette	28-12-2011	Association les 3R - 28000 CHARTRES

Marchés publics de TRAVAUX dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 5 845 000 € HT

N°	Objet du marché	Date de notification	Raison sociale et code postal du titulaire
2010-167	Travaux de démolition de deux bâtiments : école Guéhenno et complexe des Catalpas – quartier de Beaulieu à Chartres	06-01-2011	SN TTC - 28300 AMILLY
2010-173	Construction d'une Maison pour Tous quartier de Rechèvres - Lot 4 : couverture étanchéité	21-01-2011	RAIMOND - 44450 St JULIEN DE CONCELLE
2010-174	Construction d'une Maison pour Tous quartier de Rechèvres - Lot 10 : chauffage - VMC	21-01-2011	GUY LEBLANC - 27018 EVREUX
2010-176	Construction d'une Maison pour Tous quartier de Rechèvres - Lot 5 : bardages extérieurs	21-01-2011	ISOREX - 28630 MIGNIERES
2011-002	Parc des Pastières - Lot 3 : espaces verts – arrosage automatique – serrurerie	10-02-2011	ARPAJA - 28630 BARJOUVILLE
2011-004	Parc des Pastières – Lot : 1 VRD	10-02-2011	COLAS CENTRE OUEST 28300 LEVES
2011-006	Reprise des bordures de bus et des traversées piétonnes du Cœur de ville - Lot 1 : dépose et reprofilage	24-02-2011	EIFFAGE TP IDF/Centre (mandataire) 28112 LUCE CEDEX et COLAS CENTRE OUEST – 28300 LEVES
2011-007	Reprise des bordures de bus et des traversées piétonnes du Cœur de ville - Lot 2 : reprise et marquage traversées	24-02-2011	EIFFAGE TP IDF/Centre (mandataire) 28112 LUCE CEDEX et COLAS CENTRE OUEST – 28300 LEVES
2011-009	Extension sud du réseau de chauffage urbain – Lot 1 : Réseau et génie civil	01-03-2011	DALKIA France - 28630 LE COUDRAY
2011-010	Construction d'une Maison pour Tous quartier de Rechèvres - Lot 8 : menuiseries intérieures	07-03-2011	FEUGEREUX-JOSSE 28600 LUISANT
2011-011	Construction d'une Maison pour Tous quartier de Rechèvres - Lot 7 : menuiseries extérieures	12-04-2011	France VERANDA - 91100 CORBEIL ESSONNES
2011-016	Création de trois terrains de tennis couverts au stade des Grands Prés - Lot 1 : terrassement VRD	07-04-2011	EIFFAGETP IDF/Centre - 28112 LUCE CEDEX
2011-017	Création de trois terrains de tennis couverts au stade des Grands Prés - Lot 2 : bâtiment sportif	07-04-2011	PAUL MATHIS 67600 MUTTERSCHOLTZ
2011-024	Construction d'une Maison pour Tous quartier de Rechèvres - Lot 6 : cloisons, doublages, isolations, plafonds suspendus	07-04-2011	BERN'ISOL - 45150 DARVOY
2011-049	Réfection en enrobé coloré des accès riverains et de la piste cyclable	31-05-2011	SCREG OUEST AGENCE MAISIERE - 28630 LE COUDRAY
2011-051	Remplacement des menuiseries de l'école élémentaire Maurice de Vlaminck	08-06-2011	NORBA IDF CENTRE 91140 VILLEBONS SUR YVETTE
2011-059	Ecole maternelle Pape Carpentier – réalisation d'une construction modulaire	28-06-2011	COPREBAT - 45310 PATAY
2011-060	Réfection du parking de la crèche des diabolins - Lot 1 : VRD maçonnerie	04-07-2011	EIFFAGE TP IDF/Centre 28112 LUCE CEDEX

2011-061	Construction d'une station relais dans le cadre de l'extension du réseau de chauffage urbain - Lot 3 : équipement station relais	25-07-2011	DALKIA France 59350 SAINT ANDRE LEZ LILLE
2011-104	Marché d'entretien et de travaux pour la signalisation lumineuse tricolore de la ville de Chartres	02-11-2011	Groupement solidaire : CITEOS LESENS - 37000 TOURS (mandataire) et AXI-MUM - 78400 CHATOU
2011-107	Construction d'un entrepôt de matériels - Lot 3 : Charpente métallique, couverture, bardage	08-11-2011	AXE METAL - 33270 FLOIRAC
2011-123	Travaux pour mise en conformité des bâtiments de la ville de Chartres - Lot 8 : électricité courants forts	07-12-2011	GARCZYNSKI TRAPLOIR 28630 GELLAINVILLE

Marchés publics de TRAVAUX dont le montant est égal ou supérieur à 5 845 000 € HT

Aucun marché n'a été passé par la Ville de Chartres dans cette tranche

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES

Marchés publics de FOURNITURES dont le montant est égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT

N°	Objet du marché	Date de notification	Raison sociale et code postal du titulaire
2010-178	Acquisition et maintenance des logiciels autodesk	15-02-2011	ARICAD - 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
2011-003	Fourniture de corbeilles	03-02-2011	CONCEPT URBAIN - 37120 PARCAY MESLAY
2011-040	Fourniture d'un fourgon tôle 3T5 - 3 places - diesel (Lot 2)	30-06-2011	SAUSSEREAU - 28600 LUISANT
2011-041	Fourniture d'un fourgon tôle 3 places de 3T5 grande longueur avec seuil de chargement surbaissé - diesel (Lot 3)	30-06-2011	SAUSSEREAU - 28600 LUISANT
2011-043	Fourniture d'une tondeuse hélicoïdale autoportée de 2m de coupe minimum - diesel (Lot 5)	30-06-2011	GARDEN EQUIPEMENT - 28300 MAINVILLIERS
2011-044	Fourniture d'un broyeur de branches multi végétaux (Lot 6)	30-06-2011	GARDEN EQUIPEMENT - 28300 MAINVILLIERS
2011-045	Fourniture d'une tondeuse autoportée de 2,80m de coupe minimum (Lot 7)	30-06-2011	GARDEN EQUIPEMENT - 28300 MAINVILLIERS
2011-046	Fourniture d'un fourgon utilitaire 3T5, 9 places avec cabine approfondie fixe - diesel (Lot 8)	30-06-2011	OUEST AUTOMOBILE CHARTRAINNE - 28630 FONTENAY SUR EURE
2011-096	Fourniture et renouvellement de licences de logiciels réseau - Lot 2 : licence de l'éditeur Oracle	29-09-2011	CIS - 33523 BRUGES CEDEX
2011-097	Fourniture et renouvellement de licences de logiciels réseau - Lot 3 : autres licences réseau	29-09-2011	INMAC WSTORE - 95921 ROISSY-EN-FRANCE CEDEX
2011-099	Approvisionnement des services de la Ville de Chartres en petites fournitures électriques pour le bâtiment - Lot 1 : systèmes de protection et de sécurité et coffrets électriques	24-10-2011	REXEL France - 75838 PARIS CEDEX 17
2011-100	Approvisionnement des services de la Ville de Chartres en petites fournitures électriques pour le bâtiment - Lot 2 : commande, goulotte, éclairage, câbles et accessoires	24-10-2011	REXEL France - 75838 PARIS CEDEX 17
2011-102	Fourniture de barilletts et serrures pour la mise en sécurité des bâtiments de la ville de Chartres	28-10-2011	QUINCAILLERIE BEAUCERONNE - 28000 CHARTRES
2011-126	Fourniture de gaz naturel	25-11-2011	GDF SUEZ - 92400 COURBEVOIE
2011-146	Fourniture, pose et essai d'un groupe électrogène	28-12-2011	SEGUIN-FOLLET 92000 NANTERRE

Marchés publics de TRAVAUX dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 5 845 000 € HT

N°	Objet du marché	Date de notification	Raison sociale et code postal du titulaire
2011-116	Acquisition et renouvellement d'éléments actifs du réseau informatique et des logiciels associés	25-11-2011	France TELECOM - 75505 Paris cedex 15

Marchés publics de FOURNITURES dont le montant est égal ou supérieur à 193 000 € HT

N°	Objet du marché	Date de notification	Raison sociale et code postal du titulaire
2011-095	Fourniture et renouvellement de licences de logiciels réseau - Lot1 : licence de l'éditeur NOVELL	29-09-2011	AIS OUEST 44800 SAINT HERBLAIN

MARCHES PUBLICS DE SERVICES
Marchés publics de SERVICES dont le montant est égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT

N°	Objet du marché	Date de notification	Raison sociale et code postal du titulaire
Bon de commande affaire 11S0097	Travaux d'impression du bulletin municipal, brochage et livraison (Chartres) des trois prochains numéros de « Votre Ville ».	20-10-2011	Imprimerie LEONCE DEPRESZ - 62620 RUITZ
2010-165	Elimination et traitement des déchets de balayage	26-01-2011	COLLECTYSABLE - 76190 SAINTE MARIE DES CHAMPS
2010-178	Acquisition et maintenance des logiciels AUTODESK	15-02-2011	ARICAD - 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
2011-008	Etude de diagnostic pour la restauration globale du Théâtre Municipal	15-03-2011	Groupement conjoint : Patrice CALVEL (mandataire) 91800 BRUNOY, CABINET GT2I - 45100 ORLEANS et CABINET Pascal ASSELIN - 91410 DOURDAN
2011-014	Missions de contrôle technique pour la Ville	16-03-2011	SOCOTEC - 28000 CHARTRES
2011-018	Marché d'insertion professionnelle - entretien des sanitaires	28-03-2011	Association les 3 R - 28000 CHARTRES
2011-021	Fourniture de prestations de télécommunications - Lot 3 : Services d'accès Internet bas débit	13-04-2011	France TELECOM - 76173 ROUEN CEDEX 1
2011-022	Fourniture de prestations de télécommunications - Lot 4 : Services d'accès Internet haut débit	13-04-2011	RMI Informatique - 54320 MAXEVILLE
2011-027	Spectacle pyrotechnique du 14 juillet 2011	15-04-2011	FETES ET FEUX PRESTATIONS - 92170 VANVES
2011-030	Prélèvement des analyses des réseaux d'eau dans le cadre de la légionelle (Lot 1)	27-05-2011	ELORA - 35652 LE RHEU Cedex
2011-031	Traitement curatif des installations suite à une contamination des réseaux d'eau dans le cadre de la légionelle (Lot 2)	16-05-2011	HYDROPOLE - 45000 ORLEANS
2011-034	Maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité électrique de l'église Saint Aignan (lot 1)	24-05-2011	Sarl Régis MARTIN (mandataire) - 27810 MARCILLY-SUR-EURE, TAVERES INGENIERIE - Vitry sur Seine (94400) et CABINET LECOT - Enghien les Bains (95880)
2011-058	Etudes géotechniques et environnementales (nature de sol et pollution) pour l'élaboration de projets de construction de la ville de chartres	09-06-2011	HYDROGEOTECHNIQUE 45140 INGRE
2011-062	Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'ouvrages d'art surplombant les lignes SNCF	18-07-2011	COREDIA - 75003 PARIS (mandataire) et GINGER CEBTP - 45073 Orléans cedex 02
2011-063	Etude urbaine du quartier de la croix Jumelin	08-07-2011	Groupement CITE ARCHITECTURE - 75010 PARIS (mandataire) et SOGETI INGENIERIE - 76235 Bois-Guillaume CEDEX
2011-066	Maintenance des extincteurs, des installations de désenfumage et des systèmes de sécurité incendie de la Ville et du CCAS - Lot 2 : désenfumage	28-07-2011	SAVPRO - 78360 MONTESSON
2011-071	Maintenance et entretien de la fontaine de la place des Epars et de la rivière place du Général de Gaulle	01-08-2011	GTH (Généric de Travaux Hydrauliques) 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
2011-079	Conversion rétrospective des catalogues des fonds anciens de la Médiathèque	23-08-2011	SAFIG - 93400 SAINT OUEN

2011-083	Vérification périodique des portes et portails automatiques de la Ville de Chartres et du CCAS	23-09-2011	BUREAU VERITAS 28000 CHARTRES
2011-084	Animation de fin d'année 2011 – Installation et exploitation d'un cirque	19-09-2011	COMPAGNIE DU BOIS MIDI 28200 CHATEAUDUN
2011-086	Maintenance des extincteurs, installations de désenfumage et systèmes de sécurité incendie de la Ville et du CCAS – Lot 1 : extincteurs	30-09-2011	DESAUTEL - 69003 LYON
2011-093	Conception, réalisation, cession des droits et livraison d'un ensemble de 4 verrières destinées à la chapelle ND de la Brèche	10-10-2011	Atelier LORIN – HERNET JUTEAU – 28000 Chartres (mandataire) et Philippe LEJEUNE– 91150 ETAMPES
2011-112	Maintenance préventive et corrective des extincteurs, installations de désenfumage et SSI de la ville de Chartres et du CCAS – Lot 3 : SSI	14-11-2011	SAVPRO - 78360 MONTESSON
2011-113	Maintien de la solution de gestion centralisée de la zone piétonne	06-12-2011	CITINNOV 13610 CHATEAURENARD
2011-131	Acquisition et maintien d'un logiciel de supervision des espaces publics numériques de la DJS	19-12-2011	ARCHIMED - 59042 LILLE CEDEX

Marchés publics de SERVICES dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 193 000 € HT

N°	Objet du marché	Date de notification	Raison sociale et code postal du titulaire
2011-023	Fourniture de prestations de télécommunications – Lot 5 : Mise à disposition d'un réseau privé	13-04-2011	RMI Informatique - 54320 MAXEVILLE
2011-036	Révision du PLU de la commune de Chartres – étude et mise en œuvre	24-06-2011	Groupeement conjoint CITADIA CONSEIL (mandataire) - 75010 PA- RIS, AIRE PUBLIQUE - 75012 PARIS, EVEN CONSEIL – 83190 OLLIOULES et DELSOL AVOCATS - 69001 LYON
2011-037	Relations presse pour l'évènement « Chartres en lumières » et divers évènements	31-05-2011	AB3C - 75008 PARIS
2011-038	Maintenance préventive et corrective de l'ensemble des installations de chauffage, climatisation, extracteurs et désenfumage de la Médiathèque de Chartres	27-05-2011	DALKIA France 59350 SAINT ANDRE
2011-066	Maintenance des extincteurs, des installations de désenfumage et des systèmes de sécurité incendie de la Ville et du CCAS - Lot 2 : désenfumage	28-07-2011	SAVPRO - 78360 MONTESSON

Marchés publics de SERVICES dont le montant est égal ou supérieur à 193 000 € HT

N°	Objet du marché	Date de notification	Raison sociale et code postal du titulaire
2011-019	Fourniture de prestations de télécommunications - Lot 1 : téléphonie fixe - Abonnement et communications entrantes pour tous accès	13-04-2011	SFR - 92915 PARIS LA DEFENSE
2011-020	Fourniture de prestations de télécommunications - Lot 2 : téléphonie fixe - Communication sortante pour tous accès	13-04-2011	SFR - 92915 PARIS LA DEFENSE
2011-023	Fourniture de prestations de télécommunications – Lot 5 : Mise à disposition d'un réseau privé	13-04-2011	RMI Informatique - 54320 MAXEVILLE
2011-005	Assurances tous risques exposition	24-02-2011	D&P ASSURANCES - 75116 PARIS et HISCOX - 75002 PARIS
2011-087	Prestations complémentaires de viabilité hivernale pour la ville de Chartres	22-09-2011	COFIROUTE - 28630 THIVARS
2011-125	Retransmission sur Internet en direct et en différé des conseils communautaires de Chartres Métropole, des conseils municipaux de la Ville de Chartres, des Comités de syndicats mixte d'études et de programmations et des conseils de développement	01-11-2011	LTVI – ALIBITIV PROD - 75018 PARIS

Procédure Q-Park

Parking : les plaignants déboutés

La procédure dure depuis 8 ans devant les diverses instances de la juridiction administrative. Résumé du dernier arrêt de la Cour d'Appel de Nantes, qui déboute les plaignants qui contestent la délibération autorisant le Maire de Chartres à signer la Délégation de Service Public (DSP) Q-Park.

Après huit années de procédure devant le Tribunal Administratif d'ORLEANS, la Cour d'Appel Administrative de NANTES et le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative de notre pays qui avait annulé l'arrêt de la Cour d'Appel de NANTES du 8 février 2010, cette dernière a été amenée à statuer de nouveau sur le litige initié par l'ADICCA, Mme VINET, Mme GIRARD et M. RABATE, contre la Ville de CHARTRES.

Dans un arrêt extrêmement détaillé, précis et parfaitement motivé du 3 février 2012, la Cour a purement et simplement rejeté tous les moyens invoqués par les plaignants et en conséquence les a déboutés de l'ensemble de leurs demandes.

Ainsi, la Cour a purement et simplement annulé le jugement du Tribunal Administratif d'ORLEANS du 5 décembre 2006 qui avait annulé la délibération du 24 octobre 2003 du Conseil Municipal de CHARTRES ayant autorisé le Maire à signer avec la société CHARTRES STATIONNEMENT une convention de délégation de service public pour la construction et l'exploitation d'un parking souterrain et la rénovation et l'exploitation de trois autres parcs de stationnement.

Ce jugement annulé avait également mis en demeure la Ville de CHARTRES de prendre toutes les mesures utiles pour mettre fin à cette convention et, s'il le fallait, de saisir le Juge du contrat pour que celui-ci en constate la nullité.

Dans son arrêt du 3 février 2012, la Cour a ainsi reconnu que la délibération du Conseil Municipal du 24 octobre 2003 était parfaitement légale.

Au surplus, la Cour a confirmé que contrairement à ce qu'affirmaient les plaignants :

- la convention passée entre la Ville de CHARTRES et la société CHARTRES STATIONNEMENT avait, à juste titre, été qualifiée de délégation de service public ;
- la procédure de concertation avait été parfaitement respectée par la Ville de CHARTRES ;
- l'obligation de mise en concurrence préalable avait été parfaitement respectée par la Ville de CHARTRES ;
- la chronologie de la procédure avait été parfaitement respectée par la Ville de CHARTRES ;

- les membres du Conseil Municipal, ayant délibéré le 24 octobre 2003, avaient été suffisamment informés ;

- la durée prévue de la convention (32 années) était conforme aux dispositions légales du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- les modalités tarifaires choisies par le Conseil Municipal de CHARTRES étaient légales ;

- les pénalités susceptibles d'être mises à la charge de la commune n'étaient pas excessives.

Ainsi, tous les moyens soulevés par l'ADICCA, Mesdames VINET et GIRARD et M. RABATE ont été rejetés et au surplus ces derniers ont été condamnés à payer chacun à la commune de CHARTRES une somme de 500 € au titre du remboursement pour partie des frais de justice que la Ville de CHARTRES a été obligée d'engager pour se défendre.

Retrouvez l'intégralité de cet arrêt sur le site internet de la ville : www.chartres.fr/outils-et-services/actualites/actualites/article/q-park

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 23 FEVRIER 2012 à 20 h 30

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence M. Jean Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

DESIGNE Madame Isabelle MESNARD, Adjoint au Maire, Secrétaire de séance ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE à l'unanimité le procès verbal du 26 janvier 2012 à l'unanimité

A la demande de M. le Maire, Maître PIERRAT, Conseiller Municipal donne lecture de l'arrêt de la Cour Administrative de Nantes dans l'affaire qui a opposé la Commune de Chartres à l'Association de défense des intérêts des contribuables de Chartres

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1. Adhésion au Coter Club (Club des Collectivités Territoriales) - Système d'Information

A l'unanimité

APPROUVE l'adhésion de la Ville de Chartres au Coter Club.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la présente demande d'adhésion.

PROTOCOLE

2. Délégation municipale - Assemblée Générale de l'association des biens français patrimoine mondial

A l'unanimité des suffrages exprimés Madame Isabelle VINCENT ne prend pas part au vote

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Madame Isabelle VINCENT représentera la Ville de Chartres à cette Assemblée Générale.

3. Délégation municipale - Déplacement à Chichester (Angleterre)

A l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur Patrick GEROUDET ne prend pas part au vote

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Monsieur Patrick GEROUDET représentera la Ville de Chartres à cette occasion.

4. Délégation municipale - Déplacement à Eindhoven (Pays-Bas)

A l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur Laurent LHUILLERY ne prend pas part au vote

ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Monsieur Laurent LHUILLERY représentera la Ville à cette occasion.

5. Délégation municipale - Déplacement à Pékin (Chine)

A l'unanimité des suffrages exprimés

(S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

Monsieur Patrick GEROUDET ne prend pas part au vote

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Monsieur Patrick GEROUDET représentera la Ville de Chartres à cette occasion.

FINANCES

6. Chartres Habitat - Garantie d'emprunt - Acquisition-amélioration de deux logements individuels situés 13 et 15 avenue de Plaisance à Chartres dont un financé en prêts PLA I (Prêts Locatifs Aidés d'Intégration)

A l'unanimité des suffrages exprimés

(E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de deux prêts locatifs aidés d'intégration que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition d'un logement individuel situé 13 avenue de Plaisance à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques des deux prêts locatifs aidés d'intégration consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale des prêts soit 8 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts. La durée de préfinancement étant inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période sont exigibles au terme de cette période.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

7. Chartres Habitat - Garantie d'em-

prunt - Acquisition-amélioration de deux logements individuels situés 13 et 15 avenue de Plaisance à Chartres dont un financé en prêts PLS (Prêts Locatifs Sociaux)

A l'unanimité des suffrages exprimés

(S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON, E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

ACCORDE sa garantie pour le remboursement de trois prêts locatifs sociaux que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destinés à financer l'acquisition et l'amélioration d'un logement individuel situé 15 avenue de Plaisance à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques des trois prêts locatifs sociaux consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale des prêts soit 8 mois de préfinancement maximum suivi d'une période d'amortissement, variant selon les types de prêts. La durée de préfinancement étant inférieure à 12 mois, les intérêts courus pendant cette période sont exigibles au terme de cette période.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

8. Restauration scolaire - Tarifs 2012-2013

A la majorité

(S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON votent contre)

(E. CHEVEE, J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

APPROUVE les tarifs des repas de la restauration scolaire tels que présentés en annexe, applicables pour l'année scolaire 2012-2013.

9. Salon des Associations - Tarif 2012

A l'unanimité

FIXE le tarif à 54 € par stand pour les deux jours du Salon des Associations 2012,

APPROUVE la gratuité d'un stand attribué à la Croix Rouge Française en raison de la mobilisation de l'équipe sur la manifestation pour assurer les premiers secours.

10. Accueil du Tour de France - Demande de subvention

A l'unanimité

SOLLICITE une subvention auprès de la Région Centre.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

AFFAIRES IMMOBILIERES

11. Location-vente - 65 bis rue de Varize

A l'unanimité

DECIDE de contracter une location-vente auprès de la S.C.I. IENALITZ, gérée par Monsieur TOURAB Farid, domiciliée 5 Square du Roule - 75008 PARIS, (ou de toutes autres personnes morales ou physiques pouvant s'y substituer), de l'ensemble immobilier cadastré section AS n° 20 (de 237 m² de surface de terrain), sis 65 bis rue de Varize à Chartres, comme suit :

- durée de location : 6 ans,
- loyer mensuel de 700 € + 700 € en avance sur le coût d'acquisition (sans T.V.A.),
- acquisition à l'issue des 6 années au prix de 200 000 €, déduction faite des suppléments de loyers versés pendant 6 ans (sans T.V.A.),
- prise en charge de la taxe foncière par la Ville de Chartres durant les 6 années de location et au prorata

temporis à la date de signature du contrat pour l'année 2012.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

12. Acquisition - 4 rue d'Etampes

A l'unanimité

DECIDE d'acquérir auprès de Madame Françoise MAIGNAN (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer), la propriété bâtie cadastrée section BR n° 1 (de 520 m² de terrain et 63 m² de surface habitable) sise 4 rue d'Etampes, au prix de 140 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

13. Acquisition - Rue Charles Isidore Douin - Parcelle non bâtie (CP n° 88p)

A l'unanimité

DECIDE d'acquérir la partie de ce bien non bâti sis rue Charles Isidore Douin, cadastré section CP n° 88, d'une superficie approximative de 117 m², au prix de 819 € complété par une indemnité de remploi de 164 €, auprès des Consorts BUISSON ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

PRECISE que les frais de géomètre seront à la charge de la Ville.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes ou documents à intervenir.

14. Cession - Ilot Courtille - Rues Jules Martin et Victor Gilbert

A l'unanimité des suffrages exprimés

(S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON s'abstiennent)

DECIDE la cession d'une emprise approximative (section AP au cadastre) de 124 m² pour la rue Jules Martin et de 73 m² pour la rue Victor Gilbert, soit un total de 197 m² environ, au prix de 14 775 € (sans T.V.A.), au profit de la S.P.L. Chartres Aménagement ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

PRECISE que les frais de géomètre

tre seront à la charge de la S.P.L. Chartres Aménagement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

ANIMATION

15. Association du quartier de la Croix Bonnard et riverains - 20ème anniversaire de l'association – Subvention 2012

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 000 € à l'Association du quartier de la Croix Bonnard et riverains pour son 20ème anniversaire.

SOLIDARITE

16. Croix Rouge Française - Subvention de fonctionnement 2012

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à la Croix Rouge Française.

17 Secours Catholique - Subvention de fonctionnement 2012

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € au Secours Catholique.

JEUNESSE

18. OGEC (Organisme Gestion Enseignement Catholique) Ecole privée mixte Saint Jean -Subvention 2012 - Projet « et le cirque... une belle histoire»

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 500 € à l'OGEC de l'Ecole Saint Jean pour son projet « et le cirque... une belle histoire ».

19. Bureau Information Jeunesse - Accueil d'un jeune en service civique

A l'unanimité

APPROUVE l'accueil d'un service civique au BIJ

AUTORISE le Maire à signer la demande d'agrément avec le ministère éducation nationale jeunesse vie associative.

ENSEIGNEMENT

20. Fusion des écoles : Ecole maternelle Jules Ferry et Ecole élémentaire Jules Ferry - Ecole maternelle Pauline Kergomard et Ecole élémentaire Jacques Prévert

A l'unanimité

EMET un avis favorable à la proposition de l'Inspection Académique concernant la fusion administrative :

- de l'école maternelle Jules Ferry et de l'école élémentaire Jules Ferry

- de l'école maternelle Pauline Kergomard et l'école élémentaire Jacques Prévert

PERSONNEL

21. Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS - Solde – Subvention complémentaire 2011 - Budget 2012

A l'unanimité

VOTE l'attribution du solde de la subvention 2011 au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS pour un montant de 12 487,78 €

22. Modification du Régime Indemnitaires

A l'unanimité

ADOPTE les nouvelles dispositions en matière de régime indemnitaire telle que présentées ci-dessus,

MODIFIE en conséquence l'annexe II de la délibération du 25 février 2010,

PRECISE que les attributions individuelles sont modulées dans la limite fixée par les textes, en fonction du niveau de responsabilité des agents, des sujétions particulières auxquelles ils sont assujettis, de leur manière de servir, et de l'expérience acquise.

CONFIE à l'autorité exécutive le soin de régler les situations individuelles par voie d'arrêté,

INDIQUE qu'il n'est apporté aucune modification aux autres dispositions de la délibération du Conseil Municipal en date du 25 février 2010.

DIT que la présente délibération entrera en vigueur le 1er mars 2012.

ARCHIVES

23. Convention Ville – Association Amis des jumelages de Chartres

A l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention relative au dépôt des archives de l'association des Amis des jumelages de Chartres, annexée à la présente.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à la signer.

CULTURE

24. Association ENTRACTE - Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2012-2013-2014 -Aide à la diffusion 2012

A l'unanimité

FIXE le montant de la subvention d'aide à la diffusion de 12 000 €

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association Entracte

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 ci-joint, avec l'association Entracte.

25. Photo Club des Cheminots de Chartres - Salon national d'art photographique - Subvention 2012

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 850 € au Photo Club des Cheminots de Chartres.

SPORTS

26. ASPTT - Les foulées de la Cathédrale – 23 juin 2012– Subvention 2012

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'ASPTT pour l'organisation en 2012, des foulées de la Cathédrale.

27. ASPTT – Tour de Chartres en nocturne – 21 janvier 2012 – Subvention 2012

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'ASPTT pour l'organisation en 2012, du tour de Chartres en nocturne.

28. ASPTT - Semi marathon de Chartres – 18 mars 2012 - Subvention 2012

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'AS-PTT pour l'organisation en 2012, du semi marathon.

29. Comité Associatif National Portugais - 40ème anniversaire Budget 2012 - Subvention 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur José ROLO ne prend pas part au vote

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € au Comité Associatif National Portugais pour l'organisation du 40ème anniversaire de l'association.

30. Entente Chartraine de Rugby - Déplacement des cadets - Tournoi international de Quimper - Subvention 2012

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'Entente Chartraine de Rugby.

31. Horizon de Beaulieu Chartres - Initiation Judo - Pôle Henri IV - Subvention 2012

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 350 € à l'Horizon de Beaulieu Chartres dans le cadre de l'action initiation Judo auprès des enfants scolarisés au Pôle Enfance Henri IV.

32. Horizon de Beaulieu Chartres - Section Squash - Championnat de France de moins de 11 ans et des moins de 15 ans - 20, 21 et 22 janvier 2012 - Subvention 2012

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'Horizon de Beaulieu Chartres Section Squash.

ARCHEOLOGIE

33. Opération archéologique à Chartres - 28-30 rue du Maréchal Leclerc et 1-3 rue Nicochet - Contrat de marché entre la Ville de CHARTRES et la société Oxyprom / Groupe Aviron

A l'unanimité

APPROUVE les termes du contrat relatif à la réalisation des travaux de fouilles archéologiques préventives sur le terrain situé à Chartres, 28-30 rue du Maréchal Leclerc et 1-3 rue Nicochet.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer le contrat avec la société Oxyprom / Groupe Aviron,

URBANISME

34. Permis de démolir - 42, rue Saint Michel - Autorisation de signature

A l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à signer et déposer la demande de permis de démolir susvisée.

35. Dénomination de voie - Square des Maréchaux

A l'unanimité

DECIDE de dénommer « Square des Maréchaux », le square public situé boulevard Chasles, entre le Théâtre et le collège Hélène Boucher, conformément au plan annexé à la présente délibération.

MARCHES PUBLICS

36. Marché de services d'insertion et de qualification professionnelles - Approbation - Autorisation

A l'unanimité

Monsieur Pascal MALLET ne prend pas part au vote

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la réalisation de prestation de services d'insertion et de qualification professionnelles, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

37. Fourniture de jardinières de type « cœur de ville » petit et grand modèle et de type acier corten - Approbation - Autorisation

A l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la fourniture de jardinières de type « cœur de ville » petit et grand modèle et de type acier corten, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

38. Réparation, rénovation et réalisation de sols d'aires de jeux - Approbation - Autorisation

A l'unanimité

APPROUVE le titulaire et les montants du marché concernant la réparation, rénovation et réalisation de sols d'aires de jeux, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

39. Fourniture de consommables techniques - Avenant n°5 au marché n°2008-052 - Approbation - Autorisation

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°5 au marché n°2008-052 relatif à la fourniture de consommables techniques tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

40. Maîtrise d'œuvre pour le renouvellement urbain du Quartier de Beaulieu à Chartres - Avenant n°9 au marché n°2004.134 - Approbation - Autorisation

A l'unanimité

APPROUVE l'abrogation de la délibération n°11/50 en date du 24 novembre 2011 ;

APPROUVE l'avenant n°9 au marché n°2004-134 modifié relatif à la maîtrise d'œuvre pour le renouvellement

ment urbain du Quartier de Beaulieu, conclu entre la ville de Chartres, la SPL Chartres Aménagement et le groupement d'entreprises VILET PEZIN – ARC-AMÉ, LEFRENE, VOUTAY SA (devenu VOXOA) et PAYSAGE dans les conditions définies ci-avant ;

APPROUVE la reprise d'études, ainsi que sa plus-value financière ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

41. Construction d'une Maison Pour Tous – Quartier de Rechèvres -Avenants n°1 - Approbation – Autorisation

A l'unanimité

APPROUVE les avenants n°1 aux marchés n°2010-142, 2010-143, 2011-064, 2010-169, 2010-170, 2010-171, 2010-172, 2010-174, 2010-175, 2010-176, 2011-010, 2011-011, 2011-024 et 2010-168 et n°2 aux marchés n°2010-144 et 2010-173 relatifs à la construction de la Maison Pour Tous du quartier de Rechèvres tels qu'ils sont définis ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

42. Travaux de voirie sur les espaces publics et privés de la Ville de Chartres - Avenant n°2 au marché n°2010-044 - Approbation – Autorisation

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2010-044 relatif à la réalisation de travaux de voirie sur les espaces publics et privés de la ville de Chartres tel qu'il est défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

43. Missions diverses de géomètre – Groupement de commandes

A l'unanimité

APPROUVE la convention, jointe en annexe, relative à la constitution d'un groupement de commande pour la passation d'un marché public concernant les missions diverses de

géomètre, entre la Ville de Chartres, la Régie du Syndicat Intercommunal du Pays Chartrain et Chartres Métropole

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

AFFAIRES DIVERSES

44. Délégation municipale – Déplacement à Marseille

A l'unanimité des suffrages exprimés

Madame Isabelle RAULT-BROCHET et Madame Marie-Philippe LACHAISE ne prennent pas part au vote

ADOpte la proposition de Monsieur le Maire,

DECIDE que Madame Isabelle RAULT-BROCHET, Adjoint au Maire, et Madame Marie-Philippe

LACHAISE, Conseillère Municipale déléguée représenteront la Ville à cette occasion.

45. Contrat de projets Etat – Région 2007 – 2013 - Aménagement du pôle Gare - Demande de subvention

A l'unanimité

SOLLICITE le financement de l'Etat pour la réalisation d'une partie d'une première phase du projet de requalification du « Pôle Gare » ;

APPROUVE le plan de financement ci-après :

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet

Chartres le 24 Février 2012

**Le député - Maire,
Jean-Pierre GORGES**

	2010/2015 (hors dépenses non subventionnables)			2012 soumis au financement CPER 2007/2013
	Dépenses HT	Recettes	Dépenses HT	Recettes
Dépenses prévisionnelles				
Acquisitions foncières	4 234 680 €		1 795 000 €	
Démolition/dépollution	1 320 000 €		100 000 €	
Etudes préalables	1 500 000 €		800 000 €	
Passerelle/Abris voyageurs	7 990 600 €		0 €	
Honoraires	1 704 870 €		375 000 €	
Recettes prévisionnelles				
Etat ou Région au titre du				
volet territorial du CPER			737 504 €	
Cessions		4 770 000 €		0 €
Participation Ville		3 100 000 €		620 000 €
Autres participations et cessions futures		8 880 150 €		1 712 496 €
TOTAL	16 750 150 €	16 750 150 €	3 070 000 €	3 070 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT SUR

chartres.fr

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!



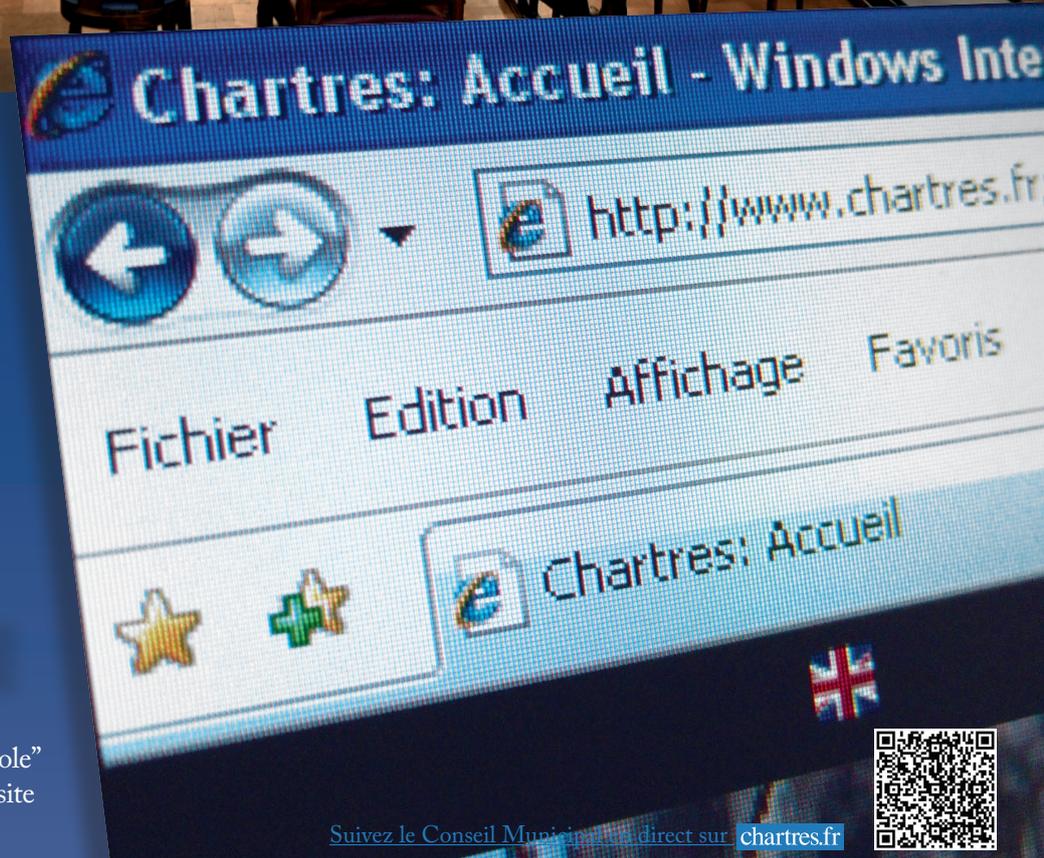
Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.chartres.fr, rubrique «votre mairie» du menu et de cliquer sur le lien conseil municipal. De plus, les Chartreains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

au salon Marceau de l'Hôtel de Ville

PROCHAIN CONSEIL

LE JEUDI 22 MARS À 20H30

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site www.Chartres-metropole.fr



Suivez le Conseil Municipal en direct sur chartres.fr



ORGANISÉ PAR :



CHARTRES DOYEN

WE SERVE

"On ne peut aller bien loin dans la vie,
si on ne commence pas d'abord à faire
quelque chose pour quelqu'un d'autre"

Melvin Jones

Liberty, Intelligence, Our Nation's Safety



Samedi

24

Mars

20H30

Théâtre
de Chartres

Nima SARKECHIK
Mozart/Brahms/Beethoven/Schuman

RÉCITAL CARITATIF AU PROFIT DE
LA MALADIE D'ALZHEIMER

Tarifs :

cat.A 22€

cat.B 14€

Renseignements & réservations au :

Tél. : 06 30 10 50 00 - Email : herve.neirizi@orange.fr

www.lionschartresdoyen.fr

vente en ligne : www.theatredechartres.fr